

Service porteur : Pôle Formation et Réussite Etudiante (FRE)

Vice-président : Lydie ANCELOT

DÉLIBÉRATION n° CFVU-02-07-2026-03 De la Commission de Formation et de la Vie Universitaire

Séance du 02 juillet 2026

Dossier d'accréditation certificat orthophonie

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 36 ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers, notamment son article 22-5 ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Contexte :

Dossier d'accréditation certificat orthophonie

Nature de la décision :

Pour avis de la CFVU avant délibération du CA

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

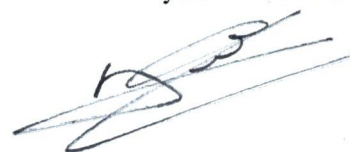
Avis favorable

La présente délibération et son annexe sont adoptées, selon le décompte suivant :

24 votants :	20 pour
	4 contre
	0 abstention

Fait à Poitiers, le 03/07/2026
La Présidente de la Commission de la Formation
Et de la Vie Universitaire,

Lydie ANCELOT



Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER
LE CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE**

I - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION

Université :

Université de Poitiers

Composante responsable :

UFR Santé

Structure assurant la formation :

Centre de Formation en Orthophonie de Poitiers – département de formation de l'UFR Santé

Adresse :

6 rue de la Milétrie – TSA 51 115 – 86073 Poitiers Cedex 9

Tél. : 05.49.45.43.76 – orthophonie@univ-poitiers.fr

Le numéro UAI (Unité Administrative Immatriculée) de l'Université de Poitiers : 0860856N

Cette université est rattachée à la région académique Nouvelle-Aquitaine.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du décret n° 2026-174 du 11 mars 2026 et de l'arrêté du 11 mars 2026 relatif au régime des études menant à la profession d'orthophoniste (applicables aux étudiants entrant en formation à compter du 1er septembre 2026, les étudiants engagés avant cette date restant régis par les dispositions de 2013 jusqu'au 1er septembre 2030).

II - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Statut actuel :

Le Centre de Formation en Orthophonie de Poitiers est un département de formation, structure interne de l'UFR Santé de l'Université de Poitiers créée comme tel en juillet 2025 lors de l'évolution des statuts de l'UFR.

Gouvernance :

- **Direction du CFUO** : Professeur Ludovic GICQUEL (PU-PH)

- **Equipe pédagogique :**

- Florent CARSUZAA PHU
- Jean XAVIER PU-PH
- Véronique BONNAUD MAST 1^{er} cycle
- en cours de recrutement MAST 2^{ème} cycle

Responsable des études et des stages : Véronique BONNAUD, MAST

- **Commission pédagogique :**

Cette commission est composée de :

- Ludovic GICQUEL PU-PH
- Florent CARSUZAA PHU
- Jean XAVIER PU-PH
- Véronique BONNAUD MAST 1^{er} cycle
- *En cours de recrutement* MAST 2^{ème} cycle
- Sophie GUEGUEN Responsable du service de scolarité
- Loïc PUJOL Responsable adjoint du service de scolarité
- Marie DACHER gestionnaire de scolarité
- 2 étudiants élus de la filière orthophonie au sein du Conseil d'UFR
- 10 étudiants représentants de chaque année d'études

Cette commission examine les aménagements nécessaires à la formation, les modalités de contrôle des connaissances, la professionnalisation et l'évaluation des formations et enseignements, la désignation des jurys, toute question pédagogique et d'organisation de l'année universitaire. Y seront notamment étudiés les dispenses de scolarité/stages/épreuves, la situation des étudiants en redoublement ou reprise d'études, les demandes d'aménagement d'études.

- **Conseil de perfectionnement :**

Afin de permettre l'amélioration continue de cette formation, un Conseil de perfectionnement est en cours de mise en place. Présidé par le Directeur du département responsable de la formation, il sera composé de :

- Ludovic GICQUEL PU-PH, Président
- Florent CARSUZAA PHU, responsable d'année
- Jean XAVIER PU-PH responsable d'année
- Véronique BONNAUD Mast, responsable d'année
- MAST responsable 2^{ème} cycle
- Des intervenants au sein de la formation, dont au moins un orthophoniste
- Des représentants étudiants élus en Conseil d'UFR pour la filière Orthophonie
- L'Assesseur à la Pédagogie et le responsable du service de scolarité sont invités aux séances du Conseil de perfectionnement.

Le rôle du Conseil de perfectionnement est de :

- Contribuer à faire évoluer les contenus de la formation ainsi que les méthodes d'enseignement ;
- Emettre des suggestions d'ordre prospectif en vue d'éventuels ajustements ;
- Faire un bilan continu du diplôme ;
- Être un lieu d'échanges dans le but d'envisager des projets et des pistes d'amélioration.

III - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

- **Nombre de places, capacité d'accueil annuelle en première année :**

La capacité d'accueil est fixée à **25 étudiants par promotion** (maintenu depuis l'ouverture en 2006, conforme aux capacités matérielles et humaines disponibles).

Cette capacité d'accueil est fixée par arrêté ministériel pour 2026-2027 : Il n'existe pas d'arrêté régional en matière de quota d'orthophonie. Le nombre de places est fixé chaque année par arrêté conjoint des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur (art. L. 4383-2 du code de la santé publique), au niveau national, avec ventilation par établissement. Pour la rentrée 2026-2027 : quota national de 1 025 places (toutes écoles confondues) ; regroupement Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux / Limoges / Poitiers) : 86 places au total ; Université de Poitiers : 25 places. Pression sélective : 1 328 candidatures reçues à Poitiers pour 25 places à la session 2026 (taux d'admission d'environ 1,9 %).

Depuis la rentrée universitaire 2025-2026, les quotas ne sont plus fixés par un simple arrêté ministériel annuel, mais par une loi votée au Parlement :

Loi n° 2025-580 du 27 juin 2025 visant à améliorer l'accès aux soins par la territorialisation et la formation

- JORF n°0149 du 28 juin 2025, Texte n°2 [Legifrance](#)
- Lien Légifrance : [JORFTEXT000051806013](#)
Un rectificatif a été publié ultérieurement :
- JORF n°0020 du 24 janvier 2026, Texte n°1 [Legifrance](#)
- Lien : [JORFTEXT000053397928](#)

Capacité d'accueil 2025

A l'échelle nationale, le nombre d'étudiants admis en centre de formation universitaire en orthophonie (CFUO) est porté de **975 en 2024** à **1 073 en 2025**, et progressera pour atteindre **1 463 en 2030**.

Au CFUO de Poitiers, 25 étudiants ont été admis en 2025.

Bassin de recrutement des candidats pour la région Nouvelle-Aquitaine:

- Recrutement via Parcoursup (depuis la réforme nationale du recrutement dans les formations paramédicales)
- Regroupement inter-universitaire Nouvelle-Aquitaine via une convention tripartite entre les Universités de Bordeaux, Limoges et Poitiers qui organisent conjointement les épreuves d'admission (oral commun mutualisé)
- Recrutement ouvert à tout candidat titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent, via la plateforme nationale Parcoursup (5 vœux maximum conformément à l'arrêté du 11 mars 2026)

Profil des candidats (bacheliers, reconversion professionnelle)

- Bacheliers : profil majoritaire (bac général séries S/ES/L historiquement, désormais toutes spécialités post-réforme bac 2021)
- Reconversions professionnelles : en moyenne, un candidat chaque année sur 25 relève du régime de la FPC
- Dispenses partielles possibles : conformément à l'arrêté du 11 mars 2026, des dispenses de scolarité, de stages ou d'épreuves peuvent être accordées sur proposition de la commission pédagogique aux personnes justifiant de titres ou diplômes reconnus — il n'existe pas de passerelle PASS/LAS pour l'orthophonie, celle-ci n'étant pas une formation médicale ou paramédicale relevant du premier cycle santé.

Phase 1 — Admissibilité sur dossier Parcoursup

Le candidat constitue son dossier et le soumet sur Parcoursup. Chaque candidat peut manifester 5 vœux au maximum, correspondant à des regroupements géographiques d'universités.

Les éléments examinés dans le dossier comprennent notamment :

- Les résultats scolaires (notes de terminale, résultats au baccalauréat)
- Le projet de formation motivé (lettre de motivation)

- La capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation et son intérêt pour le domaine de la santé, et à retracer les expériences pratiques en lien avec le métier d'orthophoniste (stages, bénévolat, etc.)

Les critères de sélection du dossier sont pondérés ainsi :

Critères	Poids
Compétences, méthodes de travail et savoir-faire	30 %
Motivation et cohérence du projet	25 %
Résultats scolaires	20 %
Savoir-être	20 %
Engagements, activités et centres d'intérêt	5 %

1 328 candidats avaient postulé à Poitiers pour 25 places Les chiffres définitifs pour la session 2026 seront publiés sur Parcoursup à partir de mi-juillet 2026.

Phase 2 — Épreuves orales d'admission

Les candidats retenus après examen des dossiers se voient proposer un entretien oral. Ils doivent se positionner dans un seul centre d'examen. Pour cette année ce sera : soit **Bordeaux**, soit **Limoges (pour les CFUO de Limoges et Poitiers)**. La capacité d'accueil est limitée à 100 candidats pour Limoges et 200 pour Bordeaux. Lorsque la capacité est atteinte dans l'un des centres, les candidats suivants (selon leur rang de classement) doivent présenter l'oral dans le second centre.

Prise de rendez-vous

Si sélectionné, le candidat doit se reconnecter sur Parcoursup pour prendre rendez-vous. Un email d'avertissement est envoyé par Parcoursup.

Format et critères évalués

Ces entretiens sont individuels et se déroulent devant des jurys composés de 2 orthophonistes. Ils permettent d'apprécier les capacités des candidats à intégrer une formation universitaire et leurs aptitudes futures à exercer une profession de soins dans les domaines de compétence de l'orthophonie. Une attention particulière est portée aux capacités d'adaptation sociale, relationnelles et communicationnelles, ainsi qu'à la maîtrise de la langue (orale et écrite). Exemple : des exercices comme la rétention de chiffres et lettres, des logatomes à lire et à répéter, une phrase à chanter sur des mélodies et rythmes différents, un texte à lire à voix haute suivi de questions sur l'histoire, des mots à définir, et une image à décrire et à interpréter ont été proposés.

Cas particulier — candidats hors métropole

Pour les candidats résidant hors métropole, des entretiens en visioconférence peuvent être organisés à la demande, en écrivant dès réception de la convocation à : admissions-orthophonie@u-bordeaux.fr e-orthophonie@u-bordeaux.fr

Résultats

Publication des résultats d'admission : **2 juin 2026** sur Parcoursup.

Bilan sur 5 promotions — CFUO de Poitiers

Ce que les données Parcoursup publiées permettent de confirmer

Session Candidats Poitiers Classés à l'oral Places (admis) Taux d'accès

2025	1 328	167	25	1,9 %
------	--------------	------------	-----------	--------------

Le taux de réussite et le taux d'insertion à l'issue du diplôme sont de 100%.

IV - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

Moyens financiers

- Sources de financement :

- Les droits d'inscription nationaux perçus par l'Université de Poitiers
- La DGF perçue par l'établissement Université de Poitiers
- A noter, le passage à Parcoursup n'a pas supprimé les frais de gestion à l'oral d'admission. Ces droits, fixés à 80 € par candidat convoqué, sont maintenus et constituent la ressource propre principale de l'École. Conformément à la convention tripartite entre les Universités de Bordeaux, Limoges et Poitiers, ces droits sont perçus au titre de l'organisation des épreuves d'admission par l'Université de Bordeaux (oral commun mutualisé dans le regroupement Nouvelle-Aquitaine : Bordeaux, Limoges, Poitiers),

- Budget annuel de fonctionnement de l'École (crédits UF alloués par l'UFR/l'Université) : 15 000€ de section de fonctionnement hors masse salariale, principalement dédiés aux frais de mission des intervenants

- Financements complémentaires — taxe d'apprentissage. Le CFUO est éligible à la taxe d'apprentissage (solde de 13 % reversé aux établissements d'enseignement supérieur hors contrat). L'Université de Poitiers accepte les versements du solde de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA, gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Les entreprises peuvent flécher leur contribution vers une composante précise de l'université, comme l'UFR Santé qui héberge le CFUO. Néanmoins, aucune recette de TA n'est à constater pour le CFUO

Moyens humains

- Équipe pédagogique :

- 3 enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires responsables de formation et d'années et formant l'équipe pédagogique resserrée en charge du pilotage de la formation. Pr Ludovic GICQUEL (PU-PH Psychiatrie)
- Deux postes de MAST à mi-temps dédiés au CFUO, un pour le 1^{er} cycle, l'autre pour le 2nd cycle (en cours de recrutement).
- 184 enseignants (vacataires, MCF, PU-PH, PAST) pour l'année 2025-2026

32 enseignants sur 184 sont des universitaires soit 17,3%, ils enseignent quasi exclusivement au cycle 1

Détail par statut :

- MCU-PH Médecine Pharmacie : 8
- PHU Médecine Pharmacie : 1
- PU-PH Médecine Pharmacie : 8
- MCU INSPE : 4
- MCU UFR Lettres et langues : 3
- MCU UFR Sciences humaines et art : 4
- MCU Médecine Pharmacie : 1
- MCU Sciences fondamentales et appliquées : 1
- Professeur des universités lettres et langues : 1
- Professeur des universités Sciences humaines et art : 1.

En annexe la liste des enseignants ainsi que leur statut

- **Equipe technique et administrative :**

- Une gestionnaire de scolarité dédié ainsi que 0.10 ETP du responsable de scolarité
- Gestion mutualisée via les différents services administratifs et techniques de l'UFR : service RH -gestion des vacataires d'enseignement-, frais de mission service financier, emplois du temps réalisés par le service des Affaires transversales, assistance informatique et audiovisuelle

Locaux et équipements

- Surfaces dédiées à la formation : Le Centre de Formation en Orthophonie dispose de 5 salles de cours et travaux dirigés dédiées à la formation, ainsi qu'un bureau administratif assurant la gestion pédagogique et scolarité des étudiants. Les locaux sont situés au sein de l'UFR Santé, 6 rue de la Milétrie, Poitiers.
- Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap : Les locaux du CFUO, situés au sein de la Faculté de Médecine-Pharmacie (6 rue de la Milétrie, Poitiers), sont accessibles aux personnes en situation de handicap, conformément aux obligations fixées par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Pour tout aménagement d'études ou d'exams, les étudiants sont orientés vers le Service Handicap Étudiants (SHE) de l'Université de Poitiers (she.univ-poitiers.fr), rattaché au pôle Formation et Réussite Étudiante depuis 2019, qui établit un Plan d'Accompagnement d'Étudiant Handicapé (PAEH) personnalisé en lien avec le correspondant handicap de l'UFR.
- Équipements spécifiques : Le CFUO dispose d'une collection de tests et outils d'évaluation clinique mis à disposition des étudiants pour les travaux dirigés, permettant l'apprentissage de la manipulation, de la cotation et de l'interprétation des épreuves standardisées utilisées en pratique orthophonique. Par ailleurs, le centre de formation propose : (1) la formation et le diplôme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), intégrée au cursus ; (2) une initiation à la Langue des Signes Française (LSF), dispensée dans une UE optionnelle — atout distinctif de l'École de Poitiers, historiquement ancrée dans un territoire à forte communauté sourde (cf. annexe N° 3).

V - NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation en 2026 :

Nom et prénom : Ludovic GICQUEL

Grade et statut (PU-PH / MCF / PAST / Praticien hospitalier...) : PU-PH

Discipline de rattachement : Psychiatrie

Coordonnées (téléphone, courriel institutionnel) : ludovic.gicquel@univ-poitiers.fr, ludovic.gicquel@ch-poitiers.fr

En cas d'absence du responsable les 3 autres responsables d'année assurent la suppléance (cf. annexe 1).

VI - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Les responsables pédagogiques par année :

Année	Responsable pédagogique	Statut
1ère année	Mr CARSUZAA Florent	PHU
2ème année	Mme BONNAUD véronique	MAST
3ème année	Mr XAVIER Jean	PU-PH
4ème année	Mr GICQUEL Ludovic	PU-PH

5ème année	Mr GICQUEL Ludovic	PU-PH
------------	--------------------	-------

Composition de l'équipe enseignante

- Enseignants permanents de l'Université (MCF, PU-PH, PRAG) : issus des UFR Santé, Lettres et Langues, Sciences Humaines et Arts
- Praticiens hospitaliers intervenant en vacataires : ORL, neurologie, pédiatrie, psychiatrie, phoniatry
- Orthophonistes libéraux et salariés agréés maîtres de stage : 128 intervenants recensés
- Enseignants-chercheurs : laboratoire CerCa / CeRCA (Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage, UMR CNRS 7295) et laboratoire FoReLLIS (Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène, UR 15076)

Nombre total d'enseignants pour l'année 2025-2026 : 181

Dont enseignants permanents (temps plein ou partiel dédié) : 32

Dont vacataires/intervenants extérieurs : 152

VII - EVOLUTIONS MAJEURES DE LA FORMATION RENOVEE

Évolutions du référentiel de formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste — Réforme 2025, Applicable aux étudiants entrant en formation à compter du 1er septembre 2026 (arrêté du 11 mars 2026)

1. Contexte et motivation de la réforme

La rénovation du référentiel de formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO) a été engagée en janvier 2024, sous la co-tutelle des ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la santé, pour une mise en œuvre à compter de la rentrée universitaire 2026. Elle succède au référentiel issu du décret n° 2013-798 du 30 août 2013, après une décennie de retour d'expérience.

Les travaux ont réuni des représentants du Collège des Centres de Formation Universitaires en Orthophonie (CCFUO), de la Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie (FNEO), de la Fédération des Orthophonistes de France (FOF), du Conseil national professionnel du Collège français d'orthophonie (CFO), de France Universités et des directions générales des ARS. L'arrêté du 11 mars 2026 a été soumis à l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (20 janvier 2026) et du Haut Conseil des professions paramédicales (27 janvier 2026).

Trois constats partagés par les acteurs ont fondé la réforme : un volume horaire global jugé excessif, source de mal-être étudiant et de difficultés de recrutement et de fidélisation des équipes pédagogiques ; une pénurie structurelle d'orthophonistes, avec des délais d'attente pouvant atteindre deux ans, ayant conduit à inscrire l'augmentation des places de formation comme objectif de la feuille de route Pédiatrie et Santé de l'enfant 2024-2030 ; et une inadéquation partielle entre la formation initiale et les réalités de l'exercice professionnel.

En conséquence, la réforme repose sur trois axes conjoints pour répondre aux demandes des étudiants : une réduction significative du volume horaire global (enseignements théoriques et stages), une réorganisation structurelle des enseignements recentrée sur la pratique orthophonique, et l'adoption du contrôle continu intégral comme modalité d'évaluation de droit commun.

2. Modifications architecturales de la maquette de formation

La maquette de formation passe d'une organisation en douze modules à une structure resserrée en six modules hiérarchisés. Le module central Orthophonie : intervention, raisonnement clinique et relation thérapeutique est déployé sur l'ensemble du cursus, du semestre 1 au semestre 10, assurant une intégration longitudinale des savoirs cliniques.

La transition vers le nouveau référentiel constitue pour le CFFUO de Poitiers l'occasion de consolider des orientations pédagogiques déjà engagées. L'intégration du numérique en santé se concrétise par un enseignement dédié, adossé

aux usages professionnels effectifs des orthophonistes, en remplacement de la certification C2i dont le format généraliste ne répondait plus aux exigences spécifiques du métier.

Sur le plan des stages, le CFUO renforce le suivi des maîtres de stage par l'instauration d'une rencontre annuelle, dispositif visant à resserrer le lien entre les terrains de stage et l'équipe pédagogique, et à garantir la cohérence entre les apprentissages cliniques et les objectifs de formation.

La composition de l'équipe pédagogique repose sur l'association d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels, garantissant l'ancrage à la fois scientifique et clinique des enseignements. Le renforcement en postes universitaires, demandé de longue date, demeure une priorité identifiée pour accompagner le développement de la formation dans le cadre du nouveau référentiel.

Une mutualisation est désormais effective avec le département de psychologie pour l'unité d'enseignement consacrée aux statistiques, permettant de bénéficier d'une expertise disciplinaire reconnue tout en rationalisant les ressources pédagogiques au sein de l'Université de Poitiers.

A Poitiers, l'équipe pédagogique travaille actuellement sur la conception de la maquette de 2^{ème} année, à déployer à compter de la rentrée 2027. Elle sera soumise à la validation du Conseil de l'UFR Santé, puis de la CFVU et enfin du CA de l'Université de Poitiers en 2026-2027.

3. Approche par compétences

Le référentiel opère un passage d'une logique de contenus à une approche par compétences graduées. Les onze compétences professionnelles du décret de 2013 sont réorganisées en cinq domaines pédagogiques (C1 à C5), déclinés selon trois niveaux de développement explicitement définis — novice, intermédiaire et compétent — renseignés dans chaque fiche d'unité d'enseignement. Cette architecture vise un suivi longitudinal et individualisé de la progression étudiante, en cohérence avec les standards européens de formation par compétences dans les professions de santé.

Les objectifs pédagogiques sont formulés en termes d'aptitudes mobilisables en situation professionnelle. Le principe de la pratique fondée sur les preuves scientifiques (Evidence-Based Practice) est posé comme principe directeur, et les contenus sont qualifiés de connaissances actualisées, impliquant une responsabilité d'adaptation continue des équipes pédagogiques aux avancées de la recherche.

4. Formation clinique et stages

Le volume total des stages est réorganisé dans le cadre de la réduction horaire globale de la formation. Un seuil minimal de présence effective est défini pour chaque unité d'enseignement de stage, et les stages ainsi que les deux UE conclusives d'intervention clinique (semestres 9 et 10) sont soustraits à toute possibilité de compensation, garantissant l'irréductibilité de l'expérience clinique dans le cursus.

Le CFUO de Poitiers a évalué le bassin de stages disponible sur son territoire. La densité de maîtres de stage agréés dans le département de la Vienne ne permet pas à ce jour d'absorber l'ensemble des besoins de la promotion. En conséquence, une partie des étudiants effectue certains stages dans leur région d'origine, solution qui présente l'avantage de limiter les coûts d'hébergement tout en maintenant la qualité de l'encadrement clinique. Cette organisation, bien que contrainte, s'inscrit dans une logique de soutenabilité pour les étudiants et fait l'objet d'un suivi pédagogique identique à celui des stages réalisés sur site. Le développement du vivier local de maîtres de stage demeure un objectif à moyen terme du CFUO, notamment dans le cadre de la rencontre annuelle instaurée avec les praticiens partenaires.

Les unités d'enseignement de stage des semestres 2 et 3, consacrées à l'observation du développement ordinaire (chez l'enfant scolarisé d'une part, chez le jeune enfant et l'adulte âgé d'autre part) ne constituent pas des créations ex nihilo. Des stages d'observation figuraient déjà dans l'ancien référentiel ; ces UE résultent d'un changement d'intitulé et d'un recadrage pédagogique visant à ancrer le raisonnement diagnostique dans une connaissance des normes développementales avant toute exposition à la pathologie. Certains stages sont par ailleurs conçus pour s'inscrire dans la durée, permettant aux étudiants d'appréhender les rythmes propres à l'exercice professionnel, dans un équilibre entre exercice salarié et libéral.

5. Travail de recherche et mémoire

Le mémoire de fin d'études est étalé sur quatre semestres consécutifs (semestres 7 à 10), avec des jalons progressifs d'évaluation correspondant aux phases de construction du sujet, de recueil et d'analyse des données, puis de rédaction et de soutenance. Une initiation à la méthodologie de recherche est introduite dès le semestre 2.

6. Évolutions thématiques

Une unité d'enseignement consacrée à l'exercice professionnel est positionnée en semestre 10, en articulation directe avec les UE conclusives d'intervention clinique. Elle vise à préparer les étudiants à l'entrée dans la vie professionnelle en abordant les différentes modalités d'exercice, les obligations déontologiques et administratives, ainsi que les pratiques de coordination interprofessionnelle.

Ces deux unités sont actuellement en cours de construction pédagogique détaillée. L'équipe ayant priorisé dans un premier temps la structuration de la première année du nouveau cursus, la conception de ces enseignements de cycle avancé fera l'objet d'un travail spécifique au cours de l'année universitaire 2026-2027, dans le cadre du conseil de perfectionnement

Pour l'université de Poitiers : modalités d'évaluation : passage au contrôle continu intégral

Le référentiel rénové généralise le contrôle continu intégral (CCI) comme modalité d'évaluation de l'ensemble des unités d'enseignement. Cette évolution rompt avec le régime antérieur qui associait sessions d'examens terminaux et possibilités de rattrapage. Elle implique une refonte significative des modalités pédagogiques et organisationnelles des CFUO : diversification des formes d'évaluation, répartition des épreuves sur l'ensemble du semestre, articulation étroite entre enseignements et évaluations formatives et sommatives, lien avec l'approche par compétence.

Les stages et les deux unités d'enseignement conclusives d'intervention clinique (semestres 9 et 10) sont expressément soustraits à toute possibilité de compensation, attestant de leur caractère indispensable à la validation du parcours et de leur statut particulier au sein de cette architecture évaluative

VIII - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- Semestres 1 à 6 (1^{er} cycle de formation)

Tableau joint en annexe

- Semestres 7 à 10 (2^{ème} cycle de formation)

Tableau joint en annexe et fiche explicative jointe en annexe

Construction des enseignements du second cycle (semestres 7 à 10)

1. Architecture générale du second cycle

Le second cycle du CCO, correspondant aux semestres 7 à 10 (120 ECTS), constitue le cycle master de la formation. Sa construction repose sur trois axes structurants qui s'articulent et se renforcent mutuellement tout au long des quatre semestres : l'approfondissement du raisonnement clinique jusqu'à l'autonomie complète, la conduite d'un travail de recherche original du projet jusqu'à la soutenance, et l'intégration des compétences transversales nécessaires à l'exercice professionnel. Ces trois axes mobilisent les cinq domaines de compétences du référentiel (C1 à C5), que les enseignements visent à porter au niveau « compétent » en fin de cursus.

La logique de progression qui gouverne ce cycle est celle d'une montée en autonomie graduelle et explicitement balisée. Aux semestres 7 et 8, l'étudiant travaille avec étayage sur des situations pathologiques ciblées relevant de

champs spécifiques non encore traités au premier cycle ou approfondis à un niveau intermédiaire. Aux semestres 9 et 10, il accède progressivement à l'autonomie — d'abord avec étayage léger sur des situations complexes au semestre 9, puis en pleine autonomie sur des situations complexes et rares au semestre 10. Cette gradation est formalisée dans les fiches d'unités d'enseignement et se reflète dans la nature et le volume des stages cliniques, qui passent de 6 ECTS aux semestres 7 et 8 à 10 ECTS aux semestres 9 et 10.

2. La construction de la compétence clinique

2.1 Un approfondissement raisonné des champs pathologiques

Les enseignements cliniques disciplinaires du second cycle ne constituent pas une simple extension de ceux du premier cycle : ils en reprennent les champs pathologiques à un niveau de complexité supérieur, en déplaçant l'exigence de la connaissance vers le raisonnement clinique intégré. Là où le premier cycle visait la maîtrise des cadres nosologiques et des outils d'évaluation, le second cycle cible la capacité à conduire une démarche diagnostique complète, à formuler des objectifs d'intervention hiérarchisés et à concevoir et évaluer des séances thérapeutiques fondées sur l'Evidence-based practice.

Au semestre 7, quatre unités disciplinaires couvrent les troubles de la communication et du langage secondaires à une condition biomédicale, les troubles liés aux pathologies de l'audition chez l'enfant et chez l'adulte, et les troubles du langage, de la parole et de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises. Ces unités, d'un niveau intermédiaire, s'appuient sur les acquis du premier cycle pour engager l'étudiant dans un raisonnement clinique à partir de données initiales réelles issues de dossiers médicaux ou orthophoniques. Au semestre 8, quatre autres unités disciplinaires complètent ce panorama en traitant des troubles des apprentissages en mathématiques, des troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'enfant, et des troubles du langage dans les pathologies neuroévolutives, auxquels s'ajoute une unité dédiée à la communication professionnelle — ensemble d'habiletés de relation et d'écriture clinique transversal à tous les champs de pratique.

Au terme du semestre 8, l'étudiant a donc acquis une vision clinique étendue à l'ensemble des grands domaines pathologiques de l'orthophonie. Les semestres 9 et 10 opèrent une synthèse de ces acquis au travers de deux unités spécifiques : Intervention en orthophonie 1 (semestre 9, 7 ECTS) et Intervention en orthophonie 2 (semestre 10, 5 ECTS). Ces deux unités ne sont pas des enseignements disciplinaires supplémentaires mais des espaces d'intégration clinique : elles mobilisent délibérément des situations variées couvrant l'ensemble des fonctions orthophoniques, chez l'enfant comme chez l'adulte, pour entraîner l'étudiant à construire un raisonnement transversal et à planifier une intervention dans toute sa complexité. La progression entre les deux semestres est nette : le semestre 9 s'appuie sur des situations simples pour consolider la démarche, le semestre 10 sur des situations complexes et/ou rares — situations de plurilinguisme, comorbidités multiples, absence de preuves disponibles — pour préparer l'exercice professionnel autonome.

2.2 La place centrale et progressive des stages cliniques

Les stages cliniques constituent l'épine dorsale de la formation pratique au second cycle. Leur construction répond à une logique de progression rigoureuse, formalisée dans le référentiel selon trois niveaux d'étayage : supervision directe avec étayage aux semestres 7 et 8 (stages 4 et 5, 6 ECTS chacun, 150 heures minimales), supervision directe ou indirecte avec étayage léger sur situations complexes au semestre 9 (stage 6, 10 ECTS, 270 heures minimales), et autonomie complète sur situations complexes et longitudinales au semestre 10 (stage 7, 10 ECTS, 270 heures minimales). Ce continuum représente au total 820 heures de pratique clinique minimale sur le second cycle.

Chaque unité de stage inclut des temps structurés d'analyse réflexive sous forme de travaux dirigés pré- et post-stage, assurés exclusivement par des orthophonistes enseignants. Ce dispositif d'accompagnement réflexif, adossé à la pratique clinique réelle, constitue le principal vecteur d'intégration des compétences théoriques dans la posture professionnelle. Il vise simultanément les compétences C1 (démarche de soins), C2 (relation thérapeutique et coopération) et C3 (gestion de la pratique), conformément aux objectifs du niveau compétent définis dans le référentiel.

3. la construction de la compétence de recherche

La formation à la recherche du second cycle s'organise autour d'un ensemble cohérent de quatre unités d'enseignement (Mémoire 1 à 4, 4 à 6 ECTS chacune, soit 22 ECTS au total) qui jalonnent les quatre semestres et accompagnent l'étudiant dans toutes les étapes de la démarche scientifique. Cette architecture linéaire et cumulative garantit que chaque semestre constitue à la fois une étape aboutie et le fondement du semestre suivant.

Au semestre 7, Mémoire 1 (4 ECTS) porte sur la définition du sujet, la construction de la question de recherche, la réalisation de la revue de littérature et le choix méthodologique, en intégrant d'emblée les dimensions réglementaires et éthiques (RGPD, CPP, consentement). Au semestre 8, Mémoire 2 (6 ECTS) développe le cadre méthodologique complet — critères d'inclusion, protocole, outils de recueil, documents réglementaires — et engage le recueil des données. Au semestre 9, Mémoire 3 (6 ECTS) est centré sur la collecte et l'analyse des données, quantitatives et/ou qualitatives, avec un approfondissement des logiciels de traitement statistique. Au semestre 10 enfin, Mémoire 4 (6 ECTS) permet la finalisation du manuscrit selon le format IMRAD, la rédaction du résumé bilingue, et la préparation puis la réalisation de la soutenance devant jury.

L'accompagnement est assuré tout au long du cycle par des travaux dirigés encadrés par des enseignants-chercheurs et chercheurs de niveau doctoral, complétés par un travail personnel étudiant soutenu sous supervision du directeur de mémoire. La compétence C4 (recherche scientifique) est ainsi construite de manière progressive et continue, en lien étroit avec la compétence C1 (raisonnement clinique fondé sur les données probantes) que le mémoire vient directement alimenter.

Cette formation à la recherche est renforcée, au semestre 10, par l'unité Anglais 3 (2 ECTS), qui prépare l'étudiant à valoriser son travail en langue anglaise — rédaction du résumé, présentation synthétique, lecture de communications scientifiques internationales — compétence indispensable à l'actualisation autonome des connaissances tout au long de la carrière professionnelle.

4. L'intégration des compétences professionnelles et de santé publique

Le second cycle complète la formation disciplinaire et scientifique par un ensemble d'enseignements visant les dimensions transversales de l'exercice professionnel. Ces enseignements, concentrés aux semestres 9 et 10, correspondent aux domaines de compétences C3 (gestion de la pratique) et C5 (santé publique), et préparent directement l'insertion des futurs diplômés.

Au semestre 9, deux unités structurent cette dimension. L'unité Dépistage, prévention et formation en orthophonie (3 ECTS, C5) forme l'étudiant à la conception et à la réalisation d'actions de prévention et de formation en

orthophonie, en l'initiant simultanément au rôle de maître de stage et d'acteur de santé publique. L'unité Éducation thérapeutique du patient (2 ECTS, C5), articulée aux enseignements de l'UE 5.3.2, permet d'atteindre le volume de 42 heures requis par la réglementation pour l'obtention de la certification en ETP. Celle-ci est délivrée directement au sein de l'université : les enseignements sont assurés par des professionnels formés à l'ETP, dont l'un est habilité à délivrer la certification, garantissant ainsi à l'étudiant l'acquisition de cette qualification sans recourir à une formation externe.

Au semestre 10, l'unité Exercice professionnel (3 ECTS, C1, C3) synthétise l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice libéral et salarié : cadres légaux et conventionnels, gestion administrative et comptable du cabinet, évaluation des pratiques professionnelles, recommandations de bonnes pratiques et formation continue. Elle inclut le module 3 de la formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU niveau 2). L'unité Séminaires professionnels (2 ECTS, C1) complète ce dispositif en développant la capacité de l'étudiant à actualiser ses connaissances de manière autonome au travers de présentations scientifiques et de découverte de pratiques innovantes.

5. La personnalisation du parcours par des unités optionnelles

Chacun des quatre semestres du second cycle inclut une unité d'enseignement optionnelle (2 ECTS, semestres 7 à 10, soit 8 ECTS au total). Ce dispositif répond à une double logique : permettre à l'étudiant d'approfondir un domaine en lien avec son projet professionnel ou de recherche, et offrir une ouverture vers des champs connexes à l'orthophonie. Les options proposées sont présentées en annexe. Chaque choix est validé par l'équipe pédagogique, garantissant sa cohérence avec l'organisation de la formation.

6. Cohérence d'ensemble et principes pédagogiques structurants

La construction du second cycle repose sur plusieurs principes pédagogiques qui en garantissent la cohérence interne. Le premier est celui de l'intégration progressive : les enseignements ne s'additionnent pas, ils s'interpénètrent. Les connaissances théoriques acquises dans les modules disciplinaires alimentent le raisonnement clinique développé en travaux dirigés, lui-même mis à l'épreuve et consolidé en stage. Les données issues du terrain clinique nourrissent à leur tour la réflexion méthodologique du mémoire.

Le deuxième principe est celui de la complexification maîtrisée des situations d'apprentissage. Le référentiel organise explicitement une progression des situations cliniques proposées : situations ciblées et balisées aux semestres 7 et 8, situations simples mais variées au semestre 9, situations complexes et rares au semestre 10. Cette graduation assure que l'étudiant ne se trouve jamais confronté à une complexité supérieure à ses ressources du moment, tout en étant constamment tiré vers le niveau de compétence visé.

Le troisième principe est celui de la réflexivité comme condition du développement professionnel. Les dispositifs d'analyse réflexive adossés aux stages, les travaux dirigés centrés sur des situations cliniques concrètes, et la conduite du mémoire de recherche constituent autant de modalités par lesquelles l'étudiant apprend à questionner sa propre pratique, à la confronter aux données probantes et à en faire évoluer les fondements. C'est cette posture réflexive, construite et entretenue tout au long du second cycle, qui constitue le socle durable de la compétence professionnelle visée à l'issue de la formation.

IX - DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)

Accompagnement pédagogique :

- Suivi individualisé facilité par la taille réduite des promotions (25 étudiants)
- Rencontres régulières avec les représentants étudiants par le directeur et le responsable pédagogique
- Traitement au cas par cas des difficultés académiques
- Présence d'un responsable pédagogique par année d'études

Dispositifs complémentaires :

- Un dispositif de tutorat interne à l'UFR Santé est organisé avec les étudiants de 2ème année qui accompagnent les étudiants de 1ère année dans leur prise en main du cursus, la préparation aux examens et l'adaptation à la formation.
- La Maison des Langues est un service commun de l'Université de Poitiers, elle fournit des ressources, des formations et des services en langues pour les étudiants et les personnels de l'Université de Poitiers. Son but est de promouvoir l'apprentissage des langues vivantes en tant qu'outils de communication. Les enseignements en langue sont co-construits avec la Maison des Langues.
- La maison des étudiants, assure une offre culturelle pour les étudiants, avec plusieurs événements et centres culturels comme le META. Il assure le développement de la vie étudiante, avec le village des assos, une épicerie solidaire (alimentation et vestimentaire), etc.
- SUAPS, le service d'accompagnement et de l'offre sportive, en parallèle en lien avec les associations étudiantes ils développent des activités et événements autour de la sensibilisation à la santé par le sport.
- L'université de Poitiers, grâce au projet IDEFI PaRé, a aménagé et co-construit avec les étudiants·e-s de nombreux espaces modulables pour favoriser toutes les formes d'apprentissage seuls ou en groupes avec des équipements adaptés (imprimante 3D, mobilier modulable, équipement numérique, logiciels...) et du matériel disponible sur place ou en prêt. Tous les espaces d'apprentissage de type fablab ou co-working ouverts à tous sont recensés sur un seul et même site : comonspaces.univ-poitiers.fr
- La mention dispose de l'appui de la Bibliothèque universitaire santé sur site, et de l'accès à l'ensemble des BU du service commun de documentation de l'Université et à ses différentes ressources en lignes et en réseaux.

Bien être étudiant :

- En début d'année universitaire, le rôle, les missions, les actions et les coordonnées du service de médecine préventive universitaire sont présentés ainsi que le dispositif COME'IN de l'UFR Santé. Est également présentée la plateforme de signalement des violences sexuelles, sexistes, des discriminations et situations de harcèlement de l'université.
- Dispositif d'accueil des étudiants en situation de handicap : L'Université de Poitiers dispose du Service Handicap Étudiants (SHE), existant depuis 2009 (she.univ-poitiers.fr). En 2024-2025, 1 263 étudiants ont été accompagnés. Le SHE établit un Plan d'Accompagnement d'Étudiant Handicapé (PAEH) individualisé couvrant : tiers-temps aux examens, prise de notes, secrétariat d'examen, mise à disposition de matériel compensatoire (ordinateur, logiciels), tutorat pédagogique adapté. L'Université est labellisée « Atypie Friendly » depuis 2023 (extension du projet Aspie Friendly aux troubles dys et TDAH). Le correspondant handicap de l'UFR Médecine-Pharmacie assure le lien entre le SHE et l'équipe pédagogique de l'École d'Orthophonie pour la mise en œuvre des aménagements.
- Suivi psychologique et accompagnement bien-être : Les étudiants de l'École d'Orthophonie bénéficient du dispositif COME'IN (Comité Interface Enseignants-Étudiants), développé à l'UFR Santé depuis 2015 sous la responsabilité du Pr Migeot. Ce dispositif, rattaché au projet PaRé (IDEFI), articule trois axes : soutien du bien-être (vie associative, activités culturelles et sportives, sophrologie), soutien de la motivation (forum des métiers, information sur les perspectives professionnelles) et accompagnement individuel ou collectif des étudiants en difficulté. Il s'appuie sur les données d'enquêtes sur le burn-out étudiant en santé menées à la Faculté. Les étudiants peuvent également recourir au Service de Santé

Étudiante (SSE) de l'Université pour des consultations psychologiques et au dispositif national Cnaé (Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants, disponible 24h/24). L'université de Poitiers, grâce au projet IDEFI PaRé, a aménagé et co-construit avec les étudiants-e-s de nombreux espaces modulables pour favoriser toutes les formes d'apprentissage seuls ou en groupes avec des équipements adaptés (imprimante 3D, mobilier modulable, équipement numérique, logiciels...) et du matériel disponible sur place ou en prêt. Tous les espaces d'apprentissage de type fablab ou co-working ouverts à tous sont recensés sur un seul et même site : comonspaces.univ-poitiers.fr

- Le service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement (SAFIRE) concourt aux actions d'insertion et à d'orientation dans la formation. Ce service conseille et accompagne les étudiants dans les étapes clés de leur projet d'études et d'insertion professionnelle.
- La DFPC (Direction de la Formation Professionnelle Continue) a en charge les diverses missions liées à la FTLV à la reprise d'étude et ses financements et aux VAE et VAPP.
- Les enseignant-e-s de l'université de Poitiers sont accompagné-e-s et encouragé-e-s à mettre en place des pratiques diversifiées favorisant l'apprentissage des étudiant-e-s. Le service d'ingénierie pédagogique (Pédagolab) favorise le développement des pratiques pédagogiques des enseignants en leur proposant des ressources, du matériel pédagogique, des formations thématiques ainsi qu'un accompagnement en fonction de leurs besoins. Ainsi, les étudiant-e-s peuvent bénéficier de cours utilisant des formes pédagogiques novatrices (classes inversées, approche par compétence, outils de recherche-action, projet d'études faisant usage des jeux vidéos ou de la vidéo par exemple).
- Outils numériques d'accompagnement : La formation s'appuie sur la plateforme pédagogique UPdago (<https://updago.univ-poitiers.fr>), instance Moodle intégrée à l'ENT de l'Université de Poitiers, accessible à tous les étudiants de l'UFR Santé. UPdago permet la mise à disposition de supports de cours (PDF, vidéos, podcasts), le dépôt de devoirs, les évaluations en ligne, le suivi de progression et les échanges avec les enseignants. L'École utilise également des approches de pédagogie innovante de type classe inversée, où les étudiants s'approprient les contenus théoriques en amont via UPdago, les séances présentielles étant consacrées à la mise en pratique et aux échanges. L'ENT (<https://ent.univ-poitiers.fr>) centralise l'ensemble des services numériques (messaging, emploi du temps via UPplanning, notes et résultats, bureau virtuel collaboratif).

X - DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

En milieu professionnel, notamment durant les stages, des questionnaires concernant l'évaluation de la qualité des stages, un bilan est réalisé en commission des stages. Un suivi pédagogique, avec un formateur référent pendant et à l'issue du stage, permettant à l'étudiant d'avoir un interlocuteur privilégié en cas de besoin. L'équipe pédagogique participe à l'analyse et à la prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Évaluation des enseignements :

- Questionnaire d'évaluation remis aux étudiants à la fin de chaque année académique
- Retours qualitatifs sur les difficultés pédagogiques et les points positifs de chaque cours
- Non-renouvellement des enseignants vacataires jugés insuffisants
- Nomination de responsables enseignants et étudiants par année pour améliorer la communication

Le taux d'insertion professionnel est de 100% à 6 mois, 1 an et 2 ans avec comme répartition de modes d'exercice de la profession :

- **80% en libéral**
- **20% en institution**

XI - PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Partenariats académiques

- Laboratoire CeRCA – Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (UMR CNRS 7295, Université de Poitiers) – adossement recherche (psychologie expérimentale, cognition, apprentissage)
- Laboratoire FoReLLIS – Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène (UR 15076, Université de Poitiers, hébergé à la MSHS) – adossement recherche (linguistique, sciences du langage, LSF) – pôle A « Linguistique – Corpus : des unités au discours » directement en lien avec les enseignements de sciences du langage de l'École d'Orthophonie
- UFR Lettres et Langues : mutualisation des enseignements de sciences du langage (LSF, SDL, phonologie)
- UFR Sciences Humaines et Arts : mutualisation des enseignements de psychologie
- Intervenants étrangers : Belgique, Suisse (mentionnés en 2014, faute de recrutement français possible)

Partenariats Erasmus+ (mobilité étudiante entrante/sortante) :

La mobilité Erasmus en orthophonie reste un domaine encore peu structuré en France. Le CFUO de Poitiers ne dispose pas d'une convention interuniversitaire en orthophonie.

Partenariats institutionnels et professionnels

- CHU de Poitiers : lieux de stage principaux (services ORL, neurologie, pédiatrie, gériatrie, pédopsychiatrie)
- Structures libérales : réseau de 100+ orthophonistes libéraux agréés maîtres de stage dans la région
- ARS Nouvelle-Aquitaine : déclaration des maîtres de stage agréés

XII – AVIS DES INSTANCES

Pour 2026 les instances seront consultées selon le calendrier suivant :

Date de passage en Conseil de l'UFR en 2026 : 23 juin 2026

Date de passage en CFVU / Conseil Académique en 2026 : CFVU 2 juillet 2026

Date de passage en Conseil d'Administration en 2026 : 6 juillet 2026

Joindre :

- 1- Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
- 2- Délibération du conseil d'administration

Dossier à déposer sur l'application FRESQ

[illegible]

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE SAINT NICOLAS MONTMORILLON	86500	MONTMORILLON	20 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE À LUSIGNY	03230	LUSIGNY	300 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	03290	DOMPIERRE-SUR-BESBRE	300 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE	ECOLE ELEMENTAIRE JULES MICHELET	16100	COGNAC	100 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD	16100	COGNAC	100 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE	ECOLE ELEMENTAIRE LE CORMIER	16340	ISLE D'ESPAGNAC	100 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE MARCEL	ECOLE MARCEL RADEUIL	16430	CHAMPNIERS	100 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT	16440	ROULLET SAINT ESTEPHE	100 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE DE LA DEVISE	17700	LA DEVISE	100 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	LES AMANINS	LES AMANINS	26400	LA ROCHE SUR GRANE	600 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ÉCOLE PRIMAIRE	ÉCOLE PRIMAIRE CLEVILLIERS	28300	CLÉVILLIERS	325 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE EMILE DE RODAT	31000	TOULOUSE	500 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ÉCOLE PRIMAIRE	ÉCOLE PRIMAIRE ARBLADE LE HAUT	32110	ARBLADE LE HAUT	415 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	COLLEGE PRIVE	OGEC SAINT SEURIN (COLLEGE PRIVE)	33000	BORDEAUX	250 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE	ECOLE ELEMENTAIRE SUZANNE LACORE	33240	SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC	250 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	COLLEGE	COLLEGE GERARD PHILIPPE	33600	PESSAC	250 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ÉCOLE PRIVÉE	ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANNE	47230	FEUGAROLLES	400 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE HENRI CHIRON	49100	ANGERS	140 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LE CLOS DE LA MOTTE	49112	VERRIERES-EN-ANJOU	140 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIVEE	OGEC DES ECOLES PRIVEES ECOLE PRIVEE ST VICTOR	49290	ST LAURENT DE LA PLAINE	140 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIVEE	ECOLE PRIVEE SAINT JEAN	49310	LYS HAUT LAYON	140 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JEAN CAVAILLES	64100	BAYONNE	460 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN	64160	MORLAAS	460 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	COLLÈGE	COLLÈGE LA HOURQUIE	64160	MORLAAS	460 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ARRAUNTZ	64480	USTARITZ	460 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ÉLÉMENTAIRE	ECOLE ÉLÉMENTAIRE D'ASSAT	64510	ASSAT	460 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ÉLÉMENTAIRE	ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE LOUBAJAC	65100	LOUBAJAC	500 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE LANNEDARRE	65100	LOURDES	500 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE LA LICORNE	86000	POTTIERS	5 NC	

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE ELEMENTAIRE	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MERMOZ	86000	POITIERS	5 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE DE LATILLÉ	86190	LATILLE	5 NC	
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE ANDRÉ BROUILLET	86400	SAVIGNÉ	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD LES JARDINS D'IROISE	16440	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE	100 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	CRÈCHE KILTS ET CULOTTES COURTES	17028	LA ROCHELLE CEDEX 20	100 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD LES PEUPLIERS	17400	ASNIERES LA GIRAUD	100 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	INSTITUT DE RÉÉDUCATION ET DE L'ÉDUCATION	IRECOV INSTITUT DE RÉÉDUCATION ET DE L'ÉDUCATION POUR LA COMMUNICATION DE L'OUÏE ET DE LA VUE	17400	SAINT JEAN D ANGELY	100 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CSSR	CSSR LES GLAMOTS	18700	AUBIGNY-SUR-NÈRE	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	IME	IME PONT SOUTAIN	18700	AUBIGNY-SUR-NÈRE	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	CRECHE PIGEON VOLE	29200	BREST	515 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS - PÔLE TÊTE ET COU, NEUROCHIRURGIE	29260	LESNEVEN	515 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	FCES - EHPAD LA GRAND MAISON DES SACRES COEURS	31270	CUGNAUX	500 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	MICRO-CRÈCHE BULAPI	31830	PLAISANCE DU TOUCH	500 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	APAJH	APAJH 33	33076	BORDEAUX CEDEX	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	IME	IME - Institut Médico Educatif de Veniers	33350	CASTILLON-LA-BATAILLE	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD LA VRILLÈRE	33500	LIBOURNE	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE	CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE DE PONTIVY PEP 56	33505	LIBOURNE CEDEX	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Association	MELIORIS	33700	MERIGNAC	250 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	SESSAD	PLATEFORME INCLUSIVE DU BÉARN	34433	SAINT JEAN DE VEDAS CEDEX	550 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	CRÈCHE ASSOCIATIVE TOM POUCE	37000	TOURS	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD LES ROSES D'ARGENT	37100	TOURS	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	RÉSIDENCE "LES COULEURS DU TEMPS"	37100	TOURS	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER DE LESNEVEN	37120	RICHELIEU	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Etablissement Public Médico-Social	EHRETIA - Etablissement Public Médico-Social	37210	VERNOU-SUR-BRENNE	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CH	GROUPE HOSPITALIER SAINTES-SAINT-JEAN-D'ANGELY	37500	CHINON	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	LUMIERE D'AUTOMNE EHPAD	37500	SEUILLY	110 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	MULTIACCUEIL "LES PTITS LOUPS"	40100	DAX	400 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Association	ENFANCE ET PLURIEL	40300	PEYREHORADE	400 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	DROLE DE DOUDOUS	40350	POUILLOIN	400 NC	

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD ERMITAGE	40350	POUILLON	400 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	IME	INSTITUT MEDICO-EDUCATIF - IME SEUILLY	44000	NANTES	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CH	SERVICE DE NEUROLOGIE	44120	VERTOU	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	MULTI-ACCUEIL	MULTI-ACCUEIL	44240	LA CHAPELLE SUR ERDRE	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EPSMS	EPSMS VALLEE DU LOCH	44390	NORT-SUR-ERDRE	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	IME	IME LES GENÊTS D'OR PLABENNEC	44390	NORT-SUR-ERDRE	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD RÉSIDENCE LE BOIS FLEURI	45110	CHÂTEAUNEUF SUR LOIRE	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	NA ! CRÊCHES	45260	LORRIS	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD LE CLOS DU PARC	45380	LA CHAPELLE SAINT MESMIN	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRÊCHE	CRÊCHE LES BIBOUS	45460	BONNÉE	220 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	CRECHE CÂLINS ET TROTTINETTES	47000	AGEN	400 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	RÉSIDENCE L'HESPIÈRE	49125	TIERCE	140 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	SESSAD	SESSAD LIBOURNIA	49140	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	140 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	UEMA	UEMA LA RABINE - EPSMS VALLÉE DU LOCH	56000	VANNES	330 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD NAUTON TRUQUEZ	56220	ROCHEFORT-EN-TERRRE	330 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRÊCHE	CRÊCHE BOUT DE CHOU	56300	PONTIVY	330 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	CRECHE BAMBI	56400	AURAY	330 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	TAKINOÛ	56610	ARRADON	330 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRECHE	RIGOLO COMME LA VIE - VANNES	56880	PLOEREN	330 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	SESSAD	SESSAD APF FRANCE HANDICAP DU FINISTÈRE	64000	PAU	460 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD GRAND JARDIN / LA MARE	64160	MORLAAS	460 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRÊCHE	CRÊCHE LOS PARPALHOUS	79000	NIORT	80 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	LA GRAND' MAISON DES SACRÉS-CŒURS	79200	POMPAIRE	80 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	PMI	SERVICE PMI	79310	MAZIERES-EN-GÂTINE	80 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	A.P.S.A.	A.P.S.A. SIEGE	86000	POITIERS	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	ASSOCIATION APSA	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PERSONNES SOURDES AVEUGLES ET SOURDES AVEUGLES - APSA	86000	POITIERS	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRÊCHE	CRÊCHE PETITS PAS	86000	POITIERS	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD LE CLOS DES MYOSOTIS	86000	POITIERS	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	UEMA	AFG - UEMA JACQUES PRÉVERT	86000	POITIERS	5 NC	

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Maison de retraite	VILLA BOURGAILH	86021	POITIERS	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	VILLAGE ALZHEIMER	VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER-HENRI EIMMANUELLI	86034	POITIERS CEDEX	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	IME	IME ROGER GODIN	86035	POITIERS	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	SSAM	MBV - Mutuelle Nationale du Bien Vieillir	86035	POITIERS CEDEX	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Association	MELIORS - LE LOGIS DES FRANCS	86180	BUXEROLLES	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	ASSOCIATION	ASSOCIATION FRAMBOISINE	86370	VIVONNE	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Association	LES PETITS HEROS	86370	VIVONNE	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	CRFA	CRFA LE COTEAU	86550	MIGNALOUX-BEAUVOIR	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	EHPAD	EHPAD SANTA MONICA	86550	MIGNALOUX-BEAUVOIR	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Association	Association Larnay Sagesse	86580	BIARD	5 NC	
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	C.H.U.	C.H.U. de Poitiers	86580	BIARD	5 NC	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	ASSOCIATION	ASSOCIATION TREMA - SESSAD 3D	17300	ROCHEFORT	100 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	INSTITUT MEDICO-EDUCATIF	INSTITUT MEDICO-EDUCATIF DE MAUROC	17400	SAINT JEAN D ANGELY	100 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE LIBÉRAL LAMIRAUX Marion	17400	SAINT JEAN D'ANGÉLY	100 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	SESSAD	SESSAD DTP - LES PEP 45	18300	SAINT-SATUR	250 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	Emmanuelle DUFOUR	18410	ARGENT SUR SAULDRE	250 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	Elodie HARAS	24230	LAMOTHE-MONTRAVEL	200 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET LIBÉRAL EMILIE POULICHET GARNIER	29800	LA FOREST-LANDERNEAU	515 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	SSAM	VYV 3 CENTRE VAL DE LOIRE MUTUALITE FRANCAISE CENTRE VAL DE LOIRE SSAM - MFCVLOIRE SSAM	29850	GOUESNOU	515 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	Julie BOURGEOIS-DRAPEAU (BOURGEOIS)	29860	PLABENNEC	515 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET LIBÉRAL SYLVIE AST PLOT	31600	MURET	500 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET ORTHOPHONIE	31600	EAUNES	500 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	ORTHOPHONISTE CÉLIA BLANCHARD	33680	GRIGNOLS	250 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE EN LIBÉRAL	33700	MERIGNAC	250 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	ITEP	ITEP LES CHESNAIES	33800	BORDEAUX	250 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	SESSAD	SESSAD LES CHÂTEAUX	35000	RENNES	340 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	AEM	MAISON PERCE-NEIGE	37075	TOURS CEDEX 2	110 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	association	FONDATION CÉMAVIE	37390	NOTRE-DAME D'OÉ	110 Valide	
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	UNAPEI	UNAPEI 86	37520	LA RICHE	110 Valide	

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	Emily DELERCE ADAMS (DELERCE)	40330	AMOU	400	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CH	CENTRE HOSPITALIER HENRI LABORIT	44110	CHATEAUBRIANT	220	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	MAS	MAS LE SABLA	44115	BASSE-GOULAIN	220	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	FABERT CLAIRE ORTHOPHONISTE	44130	LE GAYRE	220	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET LIBÉRAL ORTHOPHONIE AGNÈS MAURICE	45110	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	220	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE SALIES DE BEARN	45500	GIEN	220	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	MARJORIE SAUBION	49100	ANGERS	140	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET LIBÉRAL D'ORTHOPHONIE	49125	TIERCÉ	140	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	FAM ANAIS	49125	TIERCÉ	140	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CENTRE MÉDICO PSYCHO	CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE D'AURAY	53200	CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE	290	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CH	CENTRE HOSPITAL REGIONNAL METZ THIONVILLE	56000	VANNES	330	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	MAS	MAS APF FRANCE HANDICAP	56000	VANNES	330	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CH	CENTRE HOSPITALIER CHATEAUBRIANT - NOZAY - POULANCE	56350	ALLAIRE	330	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CH	HOPITAL DE JOUR POUR ENFANTS LA POMME BLEUE	56390	GRAND-CHAMP	330	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET LIBÉRAL NATHALIE EPAULARD	56860	SÉNÉ	330	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CH	CENTRE HOSPITALIER GENERAL ROBERT BOULIN	57245	ARS-LAQUENEXY	700	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE JULIE LEMERCIER	64160	MORLAAS	460	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CH	CENTRE HOSPITALIER DU HAUT ANJOU	64270	SALIES DE BEARN	460	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	PÔLE MÉDICO-SOCIAL	PÔLE MÉDICO-SOCIAL PEP 18 CAMSP - DAME SOLOGNE	79000	NIORT	80	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	centre de médecine physique et de réadaptation	POLE SAINT HELIER	79410	CHERVEUX	80	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET LIBÉRAL LAURA MOHAMED	86000	POTIERS	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CAMILLE LE ROUX	86000	POTIERS	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CARAMEL MULTA-ACCUEIL	CARAMEL MULTA-ACCUEIL	86000	POTIERS	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET DE SABINE GRAHAM	86000	POTIERS Cedex	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE CHARLOTTE DABBADIE	86000	POTIERS Cedex	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE LIBÉRAL	86000	POTIERS	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CENTRE MÉDICO PSYCHO	CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE	86021	POTIERS CEDEX	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CMPR	CMPR CENTRE RICHELIEU	86021	POTIERS CEDEX	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	COMMUNAUTE DE COMMUNES	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY	86021	POTIERS CEDEX	5	Valide

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	SELARL CABINET D'ORTHOPHONIE MAGALI ROY	86180	BUXEROLLES	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE DECAVATA MAELIE	86200	LOUDUN	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	Jeanne CHABRAN CABINET LIBÉRAL D'ORTHOPHONIE	86200	LOUDUN	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	ADAPEI 86	ADAPEI 86	86280	SAINT-BENOÎT	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	MAIRIE PLAISANCE DU TOUCH	86280	SAINT BENOIT	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONISTE LIBERALE GIRAUD CHARLINE	86370	VIVONNE	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	Eva LORMONT	86400	CIVRAY	5	Valide
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	CABINET	CABINET DE MARIE LIESSE MENU	86580	BIARD	5	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	LIBERAL	SISA LA PASSERELLE	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	400	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	IME	DAMS DU BESSIN	14400	BAYEUX	400	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	INSTITUT MÉDICO-PROFESSIONNEL	INSTITUT MÉDICO-PROFESSIONNEL DE DÉMOUVILLE (IMPRO)	14840	DEMOUVILLE	400	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	ASSOCIATION	FEDERATION CHARENTAISE DES OEUVRES LAIQUES	16008	ANGOULEME	100	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER ANGOULEME	16959	ANGOULEME	100	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	EXERCICE LIBERAL - MADAME CLAIRE GOMMEAUX	17100	SAINTE	100	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	BRICOURT EMILIE	30200	BAGNOLS-SUR-CEZE	550	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	MANON DURAND	30260	QUISSAC	550	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE CÉLINE LÉCUREUIL	33360	CAMBLANES ET MEYNAC	250	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBERAL - MADAME AMELIE DUBROUS	33370	FARGUES-SAINT-HILAIRE	250	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE Aline BONNETON	33370	FARGUES SAINT HILAIRE	250	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE	33370	TRESSES	250	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	LEA CHEVALIER	33880	SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	250	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE NATACHA LEWANDOWSKI	35230	BOURGBARRÉ	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBERAL ORTHOPHONIE CHARLOTTE DUBRANNA	35240	RETIERS	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBERAL ORTHOPHONIE NOYALE CHAUCHET	35580	GUICHEN	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	MARJORIE SAUBION	40100	DAX	400	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBÉRAL D'ORTHOPHONIE EMMA BRETON	44000	NANTES	220	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBÉRAL-CHARLINE LEPROUX	44240	SUCÉ-SUR -ERDRE	220	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	Anne-solene AMBLARD	44380	PORNICHET	220	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	SESSAD CLEMENCE ROYER	SESSAD CLEMENCE ROYER	44600	SAINT NAZAIRE	220	Valide

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CRA	CENTRE RESSOURCES AUTISME - CRA	44800	SAINT HERBLAIN	220	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE - PATRICIA LOUERAT	44980	SAINTE LUCE SUR LOIRE	220	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	MAISON DE SANTE	LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	45400	FLEURY-LES-AUBRAIS	220	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CLARISSE HUBERDEAU	49300	CHOLET	140	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE - MADAME MARION WALLET	64000	PAU	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES	64000	PAU	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CENTRE HOSPITALIER	HDJ L'ARC EN CIEL	64100	BAYONNE	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE LIBERAL - AUDREY PIGANEAU	64100	BAYONNE	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE	CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE	64109	BAYONNE CEDEX	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBERAL VALERIE LASRY	64121	SERRE-CASTET	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	MADAME AURELIE HUARD	64230	SAUVAGNON	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBERAL CAMILLE PIGASSOU	64240	HASPARREN	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE LIBÉRAL AGATHE VISTE	64340	BOUCAU	460	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	FONDATION ELLEN POIDATZ	FONDATION ELLEN POIDATZ	77930	CHAILLY EN BIÈRE	350	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	SESSAD DI-TOC	SESSAD DI-TOC	79000	NIORT	80	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	GPA	GPA	79200	PARTHENAY	80	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE CLAIRE DUMONT	83143	LE VAL	820	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE DAPHNE GILLOT	83470	SEILLONS SOURCE D'ARGENS	820	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE DECAVATA MAELIE	86000	POITIERS	5	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CHU	C.H.U. de Poitiers	86000	POITIERS Cedex	5	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE	86000	POITIERS	5	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET LIBERAL D'ORTHOPHONIE	86340	ROCHES-PRÉMARIES-ANDILLÉ		Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	MAISON MÉDICALE	MAISON MÉDICALE DE VIVONNE	86370	VIVONNE		Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	MAISON DE SANTE	MAISON DE SANTE	89400	MIGENNES	360	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE CHARLOTTE ZEHNDER	91000	EVRY	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	POLE SURDITE	POLE SURDITE LEOPOLD BELLAN DE L'ESSONNE	91290	LA NORVILLE	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	NOELIE SERRAULT - ORTHOPHONISTE	92130	ISSY LES MOULINAUX	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CAMILLE BILLON - ORTHOPHONISTE	92130	ISSY LES MOULINAUX	340	Valide
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	LAURE DEVILLERS - ORTHOPHONISTE	92140	LE PLESSIS ROBINSON	340	Valide

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	CABINET	CABINET DE FANNY MAIDON	97230	SAINTE MARIE	6800	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL D'ORTHOPHONIE VIRGINIE GUERINEAU	16430	CHAMPNIERS	100	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	HUTT ANNE-GAËLLE	16600	RUELLE-SUR-TOUVRE	100	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL ORTHOPHONIE - RAYNAUD KARINE ET DURET LOUISE	16700	RUFFEC	100	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	HÔPITAL ST LOUIS LA ROCHELLE	17000	LA ROCHELLE	100	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE LÉA GUISCHET	31500	TOULOUSE	500	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	Cabinet Libéral FERRERO Annie	33360	CÉNAC	250	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	Berangere AUVRAY	33750	SAINT-GERMAIN-DU-PUCH	250	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE ALEXANDRA RUET	33750	SAINT QUENTIN DE BARON	250	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE AURELIE POTTIER	35310	MORDELLES	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	MADAME DELPHINE COUREAU	35410	NOUVOITOU	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET DE MAUX MACQUIGNON	37250	VEIGNÉ	110	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CLINIQUE	CLINIQUE NAPOLEON	40990	DAX	400	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	LENA SERAZIN	44350	GUERANDE	220	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBERAL MADAME MANON LETAILLEUR	45000	ORLEANS	220	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	SERVICE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE	SERVICE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE	45067	ORLÉANS CEDEX 2	220	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBERAL - MADAME ANAIS LEROY	47120	DURAS	400	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	Marion MALLAURAN	47200	MARMANDE	400	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS - CHU D'ANGERS	49100	ANGERS	140	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE VIRGINIE GLADIEUX	49124	LE PLESSIS-GRAMMOIRE	140	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES	64000	PAU	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	HDJ L'ARC EN CIEL	64100	BAYONNE	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CATTP LES POUCES VERTS	CATTP LES POUCES VERTS	64100	BAYONNE	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET DE AMAIA CHEVALIER	64100	BAYONNE	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	SESSAD	Plateforme Inclusive Sessad Pays	64100	BAYONNE	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL CHLOÉ LABARDIN	64121	MONTARDON	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET MÉDICAL	64121	MONTARDON	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PEP ATLANTIQUES	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PEP 64 - PYRENEES ATLANTIQUES	64140	BILLÈRE	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBERAL - MADAME ORIANNE TATIN	64320	BIZANOS	460	Valide

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	MÉLODIE LEWIS	64450	NAVAILLES-ANGOS	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE EMMA VIDALIES	64600	ANGLET	460	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	MADAME MAELYS BIHAN-POUDEC	79250	NUÉIL LES AUBIERS	80	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONISTE - MADAME NATHALIE FALOURD	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	820	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE - MME GARCIA	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	820	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CHARLOTTE GLOUZOUIC	84840	LAMOTTE-DU-RHÔNE	650	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL VENDEE	85000	LA ROCHE-SUR-YON	165	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET PARAMEDICAL DU GITE PILORGE-ORTHOPHONISTE LIBERAL	85000	LA ROCHE SUR YON	165	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL D'ORTHOPHONIE CHLOÉ MAYS	85540	MOUTIERS-LES-MAUXFAITS	165	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE DECAVATA MAELIE	86000	POTIERS	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONISTE LIBERALE GIRAUD CHARLINE	86000	POTIERS	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER HENRI LABORIT	86021	POTIERS CEDEX	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	ECOLE MATERNELLE	UEMA ECOLE JACQUES PRÉVERT ECOLE	86130	JAUNAY-MARIGNY	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	MADAME EVA FROGER	86190	AYRON	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CHARLOTTE TERROY	86300	BONNES	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL FORT	86320	CIVAUX	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL D'ORTHOPHONIE CÉCILE BONNEAU	86340	LA VILLEDIEU DU CLAIN	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE JULIE LEMERCIER	86370	VIVONNE	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBERAL D'APOLLINE CHEGUT	86380	VENDEUVRE DU POITOU	5	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET LIBÉRAL EMILIE PERROTIN	89300	JOIGNY	360	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	POLE SURDITE LEOPOLD BELLAN DE L'ESSONNE	POLE SURDITE LEOPOLD BELLAN DE L'ESSONNE	91290	LA NORVILLE	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE M'LANIE PORTE	91300	MASSY	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	CABINET D'ORTHOPHONIE ANNE-LAURE FOURNOLS TAUPIN	91540	MENNECY	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CABINET	VERONIQUE LAISMAN - ORTHOPHONISTE	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CENTRE HOSPITALIER	HIA - HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES PERCY	92141	CLAMART Cedex	340	Valide
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	CMPR	LADAPT CHÂTILLON CMPR	92320	CHÂTILLON	340	Valide
4 stage recherche			UNIVERSITE	INSTITUT DE CHIMIE DE TOULOUSE	31400	TOULOUSE	500	Valide
4 stage recherche			CENTRE HOSPITALIER	UMR 1166 - ICAN	75013	PARIS	350	Valide
4 stage recherche			UNIVERSITE	UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	78035	VERSAILLES CEDEX	350	Valide

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
4 stage recherche			UNIVERSITE	UFR SHA - LABORATOIRE CERCA	86000	POITIERS	5	Valide
4 stage recherche			UNIVERSITE	UFR SCIENCES HUMAINES ET ARTS UNIVERSITE DE POITIERS	86000	POITIERS	5	Valide
4 stage recherche			CENTRE HOSPITALIER	DACTIM - MIS, LMA CNRS 7348	86000	POITIERS	5	Valide
4 stage recherche			UNIVERSITE	UFR SHA - LABORATOIRE CERCA	86000	POITIERS	5	Valide
4 stage recherche			CENTRE HOSPITALIER	CENTRE HOSPITALIER HENRI LABORIT	86021	POITIERS CEDEX	5	Valide
4 stage recherche			UNIVERSITE	FORELLIS	86073	POITIERS	5	Valide
4 stage recherche			UNIVERSITE	UNIVERSITE DE POITIERS UFR SANTE	86073	POITIERS	5	Valide
4 stage recherche			CENTRE DE RECHERCHE	CERCA	86073	POITIERS CEDEX 9	5	Valide
4 stage recherche			ASSOCIATION	ASSOCIATION DES PROFESSIONNELLS DE SANTE D'ITEUIL	86240	ITEUIL	5	Valide

UNIVERSITÉ DE POITIERS

Formation en Orthophonie — Certificat de Capacité d'Orthophoniste

DOSSIER D'ACCRÉDITATION MINISTÉRIELLE

Unités d'Enseignement Optionnelles

Module 6 — 4^e et 5^e années du cursus (Semestres 7 à 10)

Conformément au référentiel de formation du CCO (2025) — Annexe 3, Module 6

Cadre réglementaire et pédagogique

Le référentiel de formation du CCO (2025) prévoit, dans son Module 6 « Enseignement Optionnel », quatre unités d'enseignement optionnelles réparties sur les semestres 7 à 10 (S7–S10), couvrant les 4^e et 5^e années de formation. Chaque UE est dotée de 2 ECTS et 20 heures d'enseignement, et vise à permettre à l'étudiant d'approfondir ses compétences selon l'un des axes suivants :

- Approfondir ses connaissances et compétences en lien avec les soins orthophoniques
- Approfondir ses connaissances et compétences dans le domaine de la recherche
- Approfondir ses connaissances et compétences dans le domaine de la santé publique
- Approfondir ses compétences en conduite de projet, communication et collaboration par le biais d'un engagement associatif

Les recommandations pédagogiques précisent que le choix de l'étudiant « doit être compatible avec l'organisation de la formation et validé en amont par l'équipe pédagogique ». Les sept UE optionnelles présentées ci-après s'inscrivent chacune dans un ou plusieurs de ces axes. La procédure de validation des choix et la gestion des listes d'attente sont décrites dans la section « Procédure de choix et de validation des UE optionnelles » en fin de document.

Deux UE optionnelles (UE 1 — Voix et oreille et UE 2 — Educ'Tour) sont proposées exclusivement aux étudiants de 4AO (Master 1, semestres 7–8). Pour l'UE 1, ce positionnement résulte de son articulation directe avec l'UE de méthode verbo-tonale (MVT) dispensée au même semestre en 4AO : l'UE optionnelle est conçue comme un complément immédiat de cet enseignement, dont elle approfondit les bases perceptives et vocales ; dispensée en 5AO, elle perdrait toute articulation pédagogique avec la MVT et son apport clinique serait significativement diminué. Pour l'UE 2 (Educ'Tour), la restriction à la 4AO répond à l'objectif de développer précocement les réflexes de coopération interprofessionnelle, avant l'entrée dans la phase de stages cliniques intensifs de 5AO. Les cinq autres UE sont ouvertes aux étudiants de 4AO et 5AO (semestres 7 à 10).

Tableau de synthèse des UE optionnelles proposées

UE Optionnelle	Intitulé	Années	Volume / ECTS	Axe M6
1	Voix et oreille — approche musicologique et clinique	4AO uniquement	20h / 2 ECTS	Soins orthophoniques
2	Educ'Tour — Exercice coordonné en milieu rural (MSA)	4AO uniquement	3 jours / 2 ECTS	Santé publique / interprofessionnalité
3	Langue des Signes Française (LSF)	4AO et 5AO	20h / 2 ECTS	Soins orthophoniques
4	Sophrologie — initiation à la pratique	4AO et 5AO	20h / 2 ECTS	Soins orthophoniques / bien-être soignant

UE Optionnelle	Intitulé	Années	Volume / ECTS	Axe M6
5	Radio Pulsar — Rubrique santé	4AO et 5AO	20h / 2 ECTS	Santé publique / projet associatif
6	Engagement associatif ALEPA	4AO et 5AO	20h / 2 ECTS	Engagement associatif / loisirs adaptés
7	Option Recherche — Passations mémoire	4AO et 5AO	20h / 2 ECTS	Recherche en orthophonie

UE OPTIONNELLE 1 — Voix et oreille — approche musicologique et clinique

Complément pratique à l'UE de méthode verbo-tonale — enseignant vacataire, musicologie — 4AO exclusivement

Fiche descriptive

Intitulé	Sensibilisation à la voix et à l'oreille — approche musicologique appliquée à la clinique orthophonique
Niveau	Master 1 — 4 ^e année du cursus (4AO)
Public cible	4AO exclusivement
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestre	Même semestre que l'UE de méthode verbo-tonale (S7 ou S8)
Intervenant	Enseignant vacataire, département de musicologie, Université de Poitiers
Modalité	11 heures en présentiel — travail pratique en salle équipée ; le reste sous forme de travail personnel

2. Contexte et justification pédagogique

2.1 Articulation avec l'UE de méthode verbo-tonale

Cette UE optionnelle est conçue comme un complément pratique direct à l'UE de méthode verbo-tonale (MVT) dispensée au même semestre. Elle ne fait pas double emploi avec cet enseignement : là où la MVT pose les fondements thérapeutiques et les principes de correction phonétique, la présente UE développe les capacités perceptives et vocales qui conditionnent l'efficacité de leur mise en œuvre clinique.

L'approche musicologique, centrée sur l'écoute analytique fine, la conscience des paramètres acoustiques du son et la plasticité vocale, fournit aux étudiants les outils sensoriels et corporels qui permettent de mieux intégrer la MVT. Un orthophoniste dont l'oreille a été entraînée à discriminer les variations infimes de timbre, de hauteur, de durée et de tension acoustique sera plus pertinent dans l'analyse des troubles du langage oral et plus précis dans l'application des consignes verbo-tonales.

2.2 Besoins cliniques identifiés

Trois domaines de compétence insuffisamment couverts ont été identifiés à partir des retours de terrain et de supervision de stage :

- La perception fine des productions atypiques dans le flux de parole naturel : variations de timbre, de hauteur, d'intensité et de durée souvent imperceptibles sans entraînement préalable
- La capacité à produire un modèle vocal adapté et à moduler sa propre voix avec précision en contexte thérapeutique, condition d'efficacité des consignes MVT
- La conscience des phénomènes acoustiques suprasegmentaux, indispensable à l'analyse fine des troubles prosodiques, de la fluence et du rythme de parole

3. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C1	Évaluer les troubles de la communication, du langage oral et écrit, de la parole, de la cognition, de la voix et de la déglutition	L'entraînement à la discrimination auditive fine renforce directement la capacité à détecter et qualifier les déviations phonétiques, prosodiques et suprasegmentales lors du bilan orthophonique.
C2	Concevoir et conduire un projet thérapeutique en orthophonie	La maîtrise de la production vocale adaptée et des paramètres acoustiques améliore la qualité et la précision des modèles proposés en rééducation, en lien direct avec les techniques de la MVT.
C6	Se former et contribuer à la formation	L'UE développe une capacité d'analyse réflexive sur ses propres productions vocales et perceptives, compétence essentielle pour le développement professionnel continu.

4. Objectifs pédagogiques

4.1 Objectifs généraux

- Développer l'écoute analytique et la discrimination auditive fine appliquées aux productions vocales pathologiques et non pathologiques
- Enrichir la conscience acoustique par des approches issues de la musicologie (analyse spectrale, timbre, intonation, rythme) pour mieux analyser les troubles du langage oral
- Entraîner la plasticité vocale nécessaire à la production de modèles adaptés en situation de rééducation MVT
- Renforcer la posture clinique par une meilleure conscience de soi en tant qu'instrument thérapeutique

4.2 Objectifs spécifiques — Percevoir

- Identifier et discriminer les traits acoustiques caractéristiques des principales déviations phonétiques et prosodiques
- Analyser les variations de fréquence fondamentale, d'intensité et de durée dans des productions naturelles et pathologiques
- Développer une oreille analytique pour les sons intermédiaires et les phonèmes contextuellement influencés

4.3 Objectifs spécifiques — Produire

- Explorer et stabiliser des zones de production vocale inhabituelles pour élargir le spectre expressif
- Produire des modèles phonétiques et mélodiques sur demande, en modulant timbre, tension, durée et intonation
- Mobiliser des ressources corporelles et respiratoires au service de la qualité vocale en séance thérapeutique

5. Contenu et organisation pédagogique

L'UE est organisée en deux axes complémentaires par l'enseignant vacataire du département de musicologie, pour un total de 20 heures dont 11 heures en présentiel et le reste en travail personnel d'entraînement :

- Axe 1 — Écoute analytique (10 h) : acoustique du son vocal (timbre, formants, F0, durée), perception des variations suprasegmentales, écoute différentielle sur corpus enregistrés incluant des productions pathologiques représentatives des troubles rencontrés en clinique orthophonique
- Axe 2 — Production et exploration vocale (10 h) : exploration guidée de la voix parlée et chantée, travail sur la résonance et la posture, exercices de modulation vocale, ateliers de production de modèles phonétiques et mélodiques en binômes avec retour analytique

6. Modalités d'évaluation

Épreuve	Modalités	Pondération
Écoute différentielle	Identification et commentaire de productions vocales pathologiques sur corpus audio fourni le jour de l'épreuve	50 %
Mise en situation vocale	Production guidée d'un modèle vocal adapté à une consigne clinique, évaluée par l'intervenant	50 %

7. Adossement institutionnel

- Intervenant vacataire du département de musicologie de l'Université de Poitiers, spécialisé en acoustique vocale et analyse auditive
- Coordination pédagogique avec l'enseignant responsable de l'UE de méthode verbo-tonale (même semestre)
- Salle équipée d'un système audio de qualité (enceintes calibrées) et logiciel d'analyse acoustique (Praat ou équivalent, accès libre)
- Corpus audio pédagogique constitué en lien avec les équipes des terrains de stage partenaires

8. Références bibliographiques

- Sundberg J. (1987). The Science of the Singing Voice. DeKalb, IL: Northern Illinois University Press
- Léon P. (2011). Phonétisme et prononciations du français (5^e éd.). Armand Colin
- Vaissière J. (2006). La phonétique. Presses Universitaires de France (« Que sais-je ? »)
- Wioland F. (1991). Prononcer les mots du français. Hachette FLE
- Fónagy I. (1983). La vive voix : essais de psycho-phonétique. Payot

UE OPTIONNELLE 2 — Educ'Tour — Exercice coordonné en milieu rural

Séminaire interdisciplinaire MSA Poitou et Charentes — 4AO exclusivement

Fiche descriptive

Intitulé	Educ'Tour — Formation à l'exercice coordonné en santé rurale
Niveau	Master 1 — 4 ^e année du cursus (4AO)
Public cible	4AO exclusivement — 8 étudiants en orthophonie par édition
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures (3 journées)
Crédits ECTS	2 ECTS
Porteur du dispositif	MSA (Mutualité Sociale Agricole) Poitou et Charentes
Dates édition 2027	25–26 mars + 8 avril 2027
Lieu séminaire	Faculté de médecine et pharmacie de Poitiers
Lieu terrain	Maisons de Santé Pluriprofessionnelles — Charente et Deux-Sèvres
Axe référentiel	Santé publique — Interprofessionnalité — Conduite de projet

2. Contexte et justification pédagogique

L'Educ'Tour est un séminaire interdisciplinaire de formation à l'exercice coordonné, conçu et porté par la MSA Poitou Charentes. Il s'inscrit dans une démarche nationale visant à promouvoir l'exercice professionnel en milieu rural et à sensibiliser les futurs professionnels de santé au travail en équipe pluridisciplinaire. Son

intégration en 4AO répond à la nécessité de développer précocement les réflexes de coopération interprofessionnelle, avant l'entrée dans la phase de stages cliniques intensifs de 5AO.

L'orthophonie, discipline au carrefour du médical, du paramédical et du social, gagne particulièrement à être mise en dialogue avec les autres corps de métier représentés (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes). Les orthophonistes sont fréquemment amenés à exercer de façon isolée en milieu rural, rendant la maîtrise de la coordination à distance et de la collaboration interprofessionnelle essentielle.

3. Objectifs pédagogiques

Axe 1 — Se connaître pour se reconnaître

- Déconstruire les représentations mutuelles entre professions de santé
- Identifier les freins au travail ensemble et les leviers de la coopération
- Découvrir les identités professionnelles et champs d'action de chaque métier

Axe 2 — Développer une culture commune du soin

- Construire collectivement une définition partagée de la relation de soins
- Explorer la place du patient et le concept d'empowerment en soins primaires

Axe 3 — Co-construire et mettre en œuvre un projet de santé

- Mobiliser et coordonner les compétences de chaque profession
- Élaborer un plan d'action collaboratif
- Se confronter aux réalités d'un territoire rural : démographie médicale, déserts de soin, CPTS

4. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C5	Mener une action de santé publique	C5.c : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs. L'intégration dans une équipe pluriprofessionnelle développe les aptitudes à la coordination et au partenariat interprofessionnel en santé.
C6	Se former et contribuer à la formation	La confrontation aux pratiques d'autres professions de santé enrichit la posture réflexive sur son propre rôle et favorise le développement professionnel continu.
UE 6.3	Module 6 — Santé publique	L'Educ'Tour constitue une mise en situation réelle d'une démarche d'action en santé publique au sein d'un territoire, en lien direct avec l'axe « approfondir ses compétences dans le domaine de la santé publique ».

Jour 1 : Travail sur les représentations, les préjugés et l'interconnaissance entre professionnels. Jour 2 : Ateliers de concertation, relation et projet de soins en exercice coordonné. Jour 3 : Journée terrain — visite d'une MSP, rencontres avec professionnels et habitants, restitution devant un Comité des Sages. Les repas et transports du Jour 3 sont pris en charge par la MSA.

5. Modalités d'évaluation

Épreuve	Modalités	Pondération
Participation active	Engagement observé sur les 3 journées par les animateurs MSA, selon une grille formalisée communiquée aux étudiants en amont (critères : ponctualité et assiduité, qualité des échanges interprofessionnels, participation aux ateliers, posture d'écoute et de collaboration)	50 %
Restitution collective	Présentation devant le Comité des Sages — Jour 3	30 %

Épreuve	Modalités	Pondération
Rapport réflexif individuel	Analyse des apprentissages interprofessionnels réalisés (500–800 mots)	20 %

6. Partenaires institutionnels

- MSA Poitou et Charentes (porteur principal)
- Faculté de médecine et pharmacie de Poitiers — CHU de Poitiers
- ARS Nouvelle-Aquitaine — CPAM de Vienne et Charente-Maritime
- CPTS Sud-Vienne et Saintonge Romane
- Maisons de Santé Pluriprofessionnelles partenaires — Département de la Vienne et Charente-Maritime, en lien avec Nouvelle-Aquitaine Santé

Retour d'expérience : l'édition 2025 a réuni 35 étudiants issus de cinq filières. Les retours étudiants font ressortir : pluridisciplinarité, découverte, travail collaboratif, rencontre et interdisciplinarité.

7. Références bibliographiques

- Interprofessional Education Collaborative (2016). Core Competencies for Interprofessional Collaborative Practice. IPEC
- Reeves S. et al. (2016). Interprofessional education: effects on professional practice and healthcare outcomes. Cochrane Database
- HAS (2015). Travailler en équipe pluriprofessionnelle. Haute Autorité de Santé
- Grumbach K. & Bodenheimer T. (2004). Can health care teams improve primary care practice? JAMA, 291(10), 1246–1251

UE OPTIONNELLE 3 — Langue des Signes Française (LSF)

Introduction à la LSF — pratique et enjeux cliniques — 4AO et 5AO

Fiche descriptive

Intitulé	Introduction à la Langue des Signes Française — pratique et enjeux cliniques
Niveau	Master 1 et Master 2 — 4 ^e et 5 ^e années (4AO et 5AO)
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures (cours/TD + pratique en immersion)
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestres	S7, S8, S9 ou S10, selon maquette en vigueur
Responsable pédagogique	Professeur certifié (CPRCE), sourd, locuteur natif de LSF — département de sciences du langage, Université de Poitiers

2. Contexte et justification

2.1 Une demande estudiantine forte et légitime

Cette UE répond directement à une demande exprimée par les étudiants dans le cadre des conseils de perfectionnement. La Langue des Signes Française est la langue naturelle et maternelle de plusieurs dizaines de milliers de personnes en France et constitue, pour une part significative de la patientèle orthophonique, le premier ou unique vecteur de communication.

2.2 Poitiers, bassin de la communauté sourde en Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine compte plusieurs structures spécialisées, associations actives et établissements médico-sociaux accueillant des personnes sourdes, malentendantes ou sourdaveugles. La maîtrise de la LSF représente pour les orthophonistes formés à Poitiers un atout professionnel concret et directement mobilisable.

2.3 Ancrage dans les politiques nationales d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances reconnaît la LSF comme langue à part entière. Le plan national 2023-2027 pour la surdité insiste sur la nécessité de renforcer les compétences des professionnels de santé concernant les modes de communication alternatifs et augmentatifs, dont la LSF.

3. Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux

- Acquérir les bases communicationnelles en LSF permettant un accueil et une interaction élémentaire avec un patient sourd
- Comprendre les spécificités linguistiques, culturelles et identitaires de la communauté sourde
- Adapter ses pratiques cliniques aux besoins spécifiques des personnes sourdes et malentendantes
- Développer une posture réflexive sur les enjeux éthiques du soin en contexte de plurilinguisme

Objectifs spécifiques

- Utiliser un vocabulaire LSF de base relatif aux situations cliniques courantes (anamnèse, bilan, guidance parentale)
- Distinguer les différents modes de communication (LSF, LPC, oralisme, bimodalisme) selon le profil du patient
- Collaborer avec un interprète LSF dans un contexte de soin
- Intégrer la dimension culturelle sourde dans l'élaboration d'un projet thérapeutique

4. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C1	Évaluer les troubles de la communication, du langage oral et écrit, de la parole, de la cognition, de la voix et de la déglutition	La connaissance des modes de communication propres à la communauté sourde (LSF, LPC, bimodalisme) permet une évaluation adaptée des patients sourds et malentendants, respectueuse de leur identité linguistique.
C2	Concevoir et conduire un projet thérapeutique en orthophonie	L'intégration de la dimension culturelle sourde dans la relation thérapeutique améliore la qualité de la prise en charge et l'adhésion du patient au projet de soin.
C3	Éduquer et conseiller en orthophonie	La capacité à communiquer en LSF renforce la qualité de la guidance parentale auprès des familles d'enfants sourds et l'éducation thérapeutique des patients adultes.
C5	Mener une action de santé publique	L'accessibilité communicationnelle pour les personnes sourdes constitue un enjeu de santé publique inscrit dans la loi du 11 février 2005 et le plan national surdité 2023-2027.

Module 1 — Fondements linguistiques et culturels (8 h)

- Histoire de la LSF et de l'éducation des sourds en France
- Structure phonologique, morphologique et syntaxique de la LSF
- Identité sourde, culture sourde et bilinguisme bimodal
- Panorama des associations et institutions de la communauté sourde à Poitiers et en Nouvelle-Aquitaine

Module 2 — Pratique de la LSF en contexte clinique (12 h)

- Initiation aux paramètres gestuels : configuration, emplacement, mouvement, orientation, expression non-manuelle
- Vocabulaire clinique de base : parties du corps, symptômes, consignes de bilan
- Jeux de rôle et simulations de consultations avec le professeur certifié (CPRCE) sourd, locuteur natif de LSF
- Introduction aux outils numériques d'aide à la communication LSF

5. Modalités d'évaluation

Épreuve	Modalités	Pondération
Évaluation pratique	Mise en situation clinique simulée filmée — interaction avec un patient sourd fictif, notée par le professeur certifié (CPRCE) sourd et l'encadrant universitaire	50 %
Rapport réflexif écrit	1 000 à 1 500 mots analysant les apports de l'immersion communautaire et l'impact sur la posture professionnelle	50 %

6. Adossement institutionnel et partenariats

- Professeur certifié (CPRCE), sourd, locuteur natif de LSF, rattaché au département de sciences du langage de l'Université de Poitiers — intervenant principal pour les modules de pratique
- Convention avec SSEFIS, IME spécialisé, URAPEDA Poitou-Charentes
- Lien avec les équipes de recherche universitaires en phonologie des langues signées
- Articulation possible avec les UE de Communication Augmentative et Alternative (CAA) de la maquette

7. Références bibliographiques

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Plan national pour la surdité 2023-2027, Ministère de la Santé et de la Prévention.
<https://solidarites.gouv.fr>
- Millet A. (2019). La LSF, une langue naturelle et singulière. Presses Universitaires de Grenoble
- Virole B. (2006). Psychologie de la surdité (3^e éd.). De Boeck
- Transler C., Leybaert J. & Gombert J.-E. (2005). L'acquisition du langage par l'enfant sourd. Solal
- WFDYS (2016). Position statement on the recognition of sign languages. World Federation of the Deaf

UE OPTIONNELLE 4 — Sophrologie — initiation à la pratique

Approche psychocorporelle animée par une sophrologue vacataire — 4AO et 5AO

Fiche descriptive

Intitulé	Sophrologie — initiation à la pratique pour futurs professionnels de santé
Niveau	Master 1 et Master 2 — 4 ^e et 5 ^e années (4AO et 5AO)
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestres	S7, S8, S9 ou S10
Intervenant	Sophrologue, enseignante vacataire

2. Contexte et justification

Les orthophonistes exercent dans des contextes cliniques exigeants impliquant une exposition récurrente au stress professionnel et au risque d'épuisement. Selon l'Ordre des Orthophonistes (2022), plus de 60 % des orthophonistes libéraux déclarent des signes de fatigue professionnelle marquée dès les premières années d'exercice. La HAS recommande l'intégration de pratiques psychocorporelles dans les formations des professions de santé.

Cette UE propose une initiation à la pratique sophrologique animée par une sophrologue professionnelle, enseignante vacataire. Elle vise exclusivement à permettre aux étudiants d'expérimenter personnellement des techniques de régulation corporelle et mentale comme ressource pour leur propre bien-être professionnel et la prévention de l'épuisement. Cette UE ne vise pas à former les étudiants à la pratique de la sophrologie en contexte clinique orthophonique : son ancrage est celui du développement personnel du soignant, conformément aux recommandations HAS (2018) sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé.

3. Objectifs pédagogiques

- Expérimenter les techniques de base de la sophrologie : respiration consciente, relaxation dynamique, sophronisation, visualisation positive
- Développer une conscience proprioceptive et corporelle mobilisable en contexte de soin
- Acquérir des outils personnels de gestion du stress et de prévention de l'épuisement professionnel
- Développer une posture clinique ancrée, disponible et bienveillante
- Identifier, à titre informatif, les contextes dans lesquels des professionnels de santé formés spécifiquement peuvent recourir à des techniques de relaxation en complément de la prise en charge, sans que l'UE constitue une formation à cet effet

4. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C5	Mener une action de santé publique	La prévention du burn-out et le développement du bien-être soignant s'inscrivent dans les recommandations nationales sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé (HAS, 2018).
C6	Se former et contribuer à la formation	L'UE développe la capacité à analyser et réguler sa propre pratique professionnelle, composante essentielle du développement professionnel continu tout au long de la carrière.
C7	Gérer et organiser les activités professionnelles	La gestion du stress et des ressources personnelles contribue directement à la qualité et à la durabilité de l'exercice professionnel.

Les 20 heures sont entièrement conduites sous forme de séances pratiques guidées par la sophrologue vacataire. Elles alternent :

- Séances de relaxation dynamique et de respiration guidée
- Exercices de sophronisation et de visualisation positive
- Temps d'échange réflexif sur le vécu des séances et les transferts possibles en contexte clinique
- Initiation aux adaptations pour des publics spécifiques (enfants, adultes âgés, patients en situation de handicap)

5. Modalités d'évaluation

Épreuve	Modalités	Pondération
Journal de bord	Tenu au fil des séances — relevé du ressenti, des apprentissages et des pistes de transfert clinique	50 %
Rapport réflexif	500 à 800 mots — analyse personnelle de l'expérience sophrologique et de son apport à la posture professionnelle	50 %

6. Adossement institutionnel

- Sophrologue professionnelle, titulaire d'une certification de niveau 5 (RNCP35465 — Praticien en sophrologie), enseignante vacataire auprès de la composante — CV et justificatif de certification disponibles sur demande auprès de la direction de la composante
- Salle adaptée à la pratique corporelle (espace dégagé, possibilité de travail au sol)

7. Références bibliographiques

- Caycedo A. (1969). India, tierra del yoga. Científico-Médica
- Jacobson E. (1938). Progressive Relaxation. University of Chicago Press
- Schultz J.H. (1932). Das autogene Training. Thieme
- Boudehent C. & Fanget F. (2012). La sophrologie, évaluation et pratiques. Médecine & Hygiène
- HAS (2018). Qualité de vie au travail des professionnels de santé. Haute Autorité de Santé
- Fédération nationale des orthophonistes — FNO (2024). Livret professionnel 2024. <https://fno.fr>

UE OPTIONNELLE 5 — Radio Pulsar — Rubrique santé

Communication en santé publique — 4AO et 5AO

Fiche descriptive

Intitulé	Participation à Radio Pulsar — Conception et animation d'une rubrique santé
Niveau	Master 1 et Master 2 — 4 ^e et 5 ^e années (4AO et 5AO)
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestres	S7, S8, S9 ou S10
Partenaire	Radio Pulsar (radio associative universitaire)
Axe référentiel	Santé publique — Communication en santé — Engagement associatif

2. Description et justification

Dans le cadre de cette option, les étudiants participent aux émissions de Radio Pulsar en tant que concepteurs et animateurs d'une rubrique dédiée à la santé. Les activités comprennent : la préparation et la conduite d'interviews auprès de professionnels de santé, de chercheurs ou de patients ; la rédaction et la présentation de chroniques vulgarisant des thématiques liées à l'orthophonie ; la participation à la vie éditoriale d'une rédaction associative.

Cette option s'inscrit directement dans les objectifs pédagogiques du Module 6 (axe santé publique et engagement associatif) et mobilise la compétence C5 du référentiel CCO : C5.a (élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique), C5.b (former et informer des publics non spécialisés) et C5.c (coopérer avec les différents acteurs).

3. Objectifs pédagogiques

- Concevoir et produire des contenus de santé fiables, accessibles et adaptés à un public non expert
- Maîtriser les techniques d'interview et de communication orale en contexte médiatique
- Développer un regard critique sur la vulgarisation scientifique en santé publique
- S'initier au fonctionnement d'une structure associative et à la conduite de projet collectif
- Renforcer les compétences rédactionnelles et l'expression orale professionnelle

4. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C5.a	Mener une action de santé publique — élaborer et conduire une démarche d'intervention	La conception de rubriques radio destinées au grand public constitue une action de communication en santé à destination de la population générale, en lien direct avec cet objectif.
C5.b	Mener une action de santé publique — former et informer	La conduite d'interviews d'experts et la production de contenus vulgarisés forment à la transmission de messages de santé adaptés à des publics non spécialisés.
C5.c	Mener une action de santé publique — coopérer avec les acteurs	L'intégration dans une équipe éditoriale associative développe les capacités de coordination et de travail en partenariat.
UE 6.3	Module 6 — Engagement associatif et santé publique	L'option répond explicitement aux axes « santé publique » et « engagement associatif » du Module 6 et est cohérente avec les objectifs de l'UE 5.3.2.

Épreuve	Modalités	Pondération
Portfolio de productions	Ensemble des productions radiophoniques réalisées durant l'option (enregistrements, scripts)	60 %
Rapport réflexif	Analyse de la démarche de communication en santé adoptée et des compétences développées	40 %

5. Références bibliographiques

- Breton P. & Proulx S. (2012). L'explosion de la communication. La Découverte
- Jourdan C. & Simar C. (dir.) (2012). La santé, l'école et le territoire. De Boeck Supérieur
- HAS (2012). Éducation thérapeutique du patient : comment la proposer et la réaliser ? Haute Autorité de Santé
- Référentiel CCO (2025), Annexe 3 — Compétence C5 : Mener une action de santé publique

UE OPTIONNELLE 6 — Engagement associatif ALEPA

Loisirs adaptés et accompagnement de personnes handicapées — 4AO et 5AO

Fiche descriptive

Intitulé	Engagement associatif — Loisirs adaptés et accompagnement au sein de l'association ALEPA
Niveau	Master 1 et Master 2 — 4 ^e et 5 ^e années (4AO et 5AO)
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestres	S7, S8, S9 ou S10
Partenaire	Association ALEPA — loisirs adaptés pour personnes en situation de handicap (dont TSA), Saint-Benoît (Vienne)
Axe référentiel	Engagement associatif — Conduite de projet — Inclusion et handicap

2. Description et justification

L'association ALEPA (Saint-Benoît, Vienne) organise des activités de loisirs adaptés et des séjours pour des personnes en situation de handicap, notamment des personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Elle accueille des bénévoles dans le cadre d'activités régulières et de séjours organisés. Cette option ne se substitue pas aux stages cliniques obligatoires : elle constitue un engagement citoyen et professionnel complémentaire, ancré dans la vie associative locale.

Cette option est explicitement prévue par les fiches UE 6.1 à 6.4 du référentiel CCO (2025), qui valorisent l'engagement associatif comme vecteur de développement des compétences en conduite de projet, communication et collaboration. Le contact avec des personnes en situation de handicap dans un cadre non clinique enrichit la posture professionnelle des futurs orthophonistes en les exposant à des interactions informelles et à des modes de communication variés.

3. Objectifs pédagogiques

- Développer des compétences d'adaptation de la communication auprès de personnes présentant des handicaps variés, dans un cadre de loisirs
- S'initier aux pratiques associatives d'inclusion et d'accompagnement du handicap (loisirs adaptés, séjours)
- Développer la posture réflexive sur sa propre pratique dans un contexte non clinique
- Contribuer à un projet citoyen en lien direct avec l'inclusion sociale et le handicap
- Renforcer les aptitudes au travail en équipe bénévole et pluridisciplinaire

4. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C1	Évaluer les troubles de la communication, du langage oral et écrit, de la parole, de la cognition, de la voix et de la déglutition	L'immersion auprès de personnes en situation de handicap en dehors du cadre strict du stage clinique permet à l'étudiant de consolider son regard clinique et d'affiner ses stratégies d'interaction dans un environnement de vie ordinaire.
C2	Concevoir et conduire un projet thérapeutique en orthophonie	C2.a : Établir et entretenir une relation dans un contexte d'intervention. Le bénévolat mobilise directement les compétences relationnelles et d'adaptation à des profils de communication atypiques hors contexte formel.
C5	Mener une action de santé publique	C5.c : Coopérer avec les différents acteurs. L'intégration dans une équipe pluridisciplinaire associative développe les aptitudes à la coopération interprofessionnelle.
UE 6.4	Module 6 — Engagement associatif	Les fiches UE 6.1 à 6.4 mentionnent explicitement parmi les objectifs pédagogiques : « Approfondir ses compétences en conduite de projet, communication et collaboration par le biais d'un engagement associatif ».

Les 20 heures sont réalisées au sein de l'association ALEPA, sur des créneaux d'activités de loisirs et/ou lors de séjours organisés, compatibles avec l'emploi du temps de la formation. Un référent pédagogique au sein de l'équipe enseignante assure le suivi de l'étudiant. Une feuille de présence cosignée par le responsable associatif atteste des heures effectuées.

5. Modalités d'évaluation

Épreuve	Modalités	Pondération
Attestation ALEPA	Document de l'association attestant les 20 heures d'engagement et décrivant les activités réalisées	30 %

Épreuve	Modalités	Pondération
Rapport réflexif	Analyse des situations rencontrées, des modes de communication mobilisés et des apprentissages professionnels retirés (800–1 000 mots)	70 %

6. Références bibliographiques

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Wolfensberger W. (1983). Social role valorization: A proposed new term for the principle of normalization. *Mental Retardation*, 21(6), 234–239
- Gardou C. (2012). La société inclusive, parlons-en ! Érès
- Référentiel CCO (2025), Annexe 3 — UE 6.1 à 6.4 : objectifs du Module 6 (engagement associatif)

UE OPTIONNELLE 7 — Option Recherche — Passations mémoire

Réalisation des passations du mémoire de fin d'études — 4AO et 5AO

Fiche descriptive

Intitulé	Option Recherche — Réalisation des passations pour le mémoire de fin d'études
Niveau	Master 1 et Master 2 — 4 ^e et 5 ^e années (4AO et 5AO)
Statut	UE Optionnelle — Module 6
Volume horaire	20 heures
Crédits ECTS	2 ECTS
Semestres	S7, S8, S9 ou S10
Cadre	Interne à la formation — sous supervision du directeur de mémoire
Axe référentiel	Recherche scientifique en orthophonie — Module 4 & Module 6

2. Description et justification

Cette option offre aux étudiants un cadre dédié pour réaliser les passations (recueil de données) nécessaires à leur mémoire de fin d'études. Elle est encadrée par le directeur de mémoire et s'articule avec les UE du Module 4 (UE 4.4.2 Mémoire 2 et UE 4.4.3 Mémoire 3), qui prévoient explicitement le recrutement des participants et le recueil des données.

Elle ne crée pas de doublon avec les UE mémoire obligatoires : elle valorise, dans le cadre optionnel, le temps de travail dédié aux passations, qui constitue une activité de recherche à part entière. Elle est pleinement conforme au référentiel CCO (2025) qui prévoit que les UE optionnelles peuvent viser à « Approfondir ses connaissances et compétences dans le domaine de la recherche » et mobilise la compétence C4.

3. Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre de façon autonome un protocole de recueil de données dans le respect des principes éthiques (RGPD, consentement éclairé, CER)
- Consolider les compétences pratiques de passation : administration d'épreuves standardisées ou expérimentales, entretiens, observations
- Développer les compétences de coordination avec les terrains de recherche et les participants
- Renforcer la rigueur méthodologique dans le respect du protocole établi lors des UE Mémoire
- Acquérir une expérience de chercheur en orthophonie dans un cadre supervisé

4. Ancrage dans le référentiel de formation CCO (2025)

Code	Domaine de compétence CCO	Objectifs ciblés dans l'UE
C4.a	Réaliser une recherche scientifique — rechercher, traiter et analyser des données	La réalisation des passations constitue le cœur du recueil de données de la recherche de l'étudiant, en application directe de cet objectif.
C4.b	Réaliser une recherche scientifique — organiser et coopérer	Le recrutement des participants, la coordination avec les terrains de passation et la gestion du protocole développent les compétences organisationnelles du chercheur en formation.
UE 4.4.2	Mémoire 2 (S8)	Objectif explicite : « Recruter les participants » et « Débuter le recueil ou collecter les données le cas échéant ». L'option prolonge et valorise ce travail dans un cadre dédié.
UE 4.4.3	Mémoire 3 (S9)	Objectif explicite : « Recueillir ou collecter des données » et « Créer la base de données ». L'option constitue un cadre complémentaire dédié à cette activité essentielle.

Épreuve	Modalités	Pondération
Attestation du directeur de mémoire	Document signé attestant le nombre et les conditions des passations réalisées	40 %
Rapport de passation	Compte-rendu des passations : participants recrutés, conditions, difficultés rencontrées et solutions apportées	60 %

Cette option est éligible à la valorisation en ECTS dans le cadre du Module 6, conformément au référentiel CCO (2025). L'essentiel du travail prend la forme de temps de travail personnel étudiant (TPE), sous la supervision du directeur de mémoire.

5. Références bibliographiques

- Référentiel CCO (2025), Annexe 3 — Module 4 (UE 4.4.2 et 4.4.3) et Module 6
- American Psychological Association (2020). Publication Manual (7^e éd.). APA
- Paillé P. & Mucchielli A. (2016). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (4^e éd.). Armand Colin
- CNIL (2022). Le RGPD appliqué à la recherche. Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
- Loi n°2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine (loi Jardé)

Synthèse comparative des sept UE optionnelles

Le tableau ci-dessous récapitule les correspondances entre chaque UE optionnelle proposée et les axes du Module 6 ainsi que les domaines de compétence CCO mobilisés. Toutes les UE sont dotées de 20 heures d'enseignement et de 2 ECTS, conformément à la maquette.

N°	UE	Années	Vol. / ECTS	Compétences CCO	Axe M6
1	Voix et oreille — musicologie	4AO	20h / 2 ECTS	C1, C2	Soins orthophoniques
2	Educ'Tour — MSA	4AO	20h / 2 ECTS	C5	Santé publique / Interprof.
3	LSF	4AO + 5AO	20h / 2 ECTS	C1, C2, C3	Soins orthophoniques
4	Sophrologie — pratique	4AO + 5AO	20h / 2 ECTS	C5, C6, C7	Soins orthophoniques / bien-être soignant
5	Radio Pulsar	4AO + 5AO	20h / 2 ECTS	C5	Santé publique / Associatif

N°	UE	Années	Vol. / ECTS	Compétences CCO	Axe M6
6	ALEPA — loisirs adaptés	4AO + 5AO	20h / 2 ECTS	C1, C2, C5	Associatif / Inclusion
7	Option Recherche	4AO + 5AO	20h / 2 ECTS	C4	Recherche en orthophonie

Les sept UE optionnelles proposées sont compatibles avec le référentiel de formation CCO (2025). Elles répondent chacune à au moins un axe explicitement listé dans les objectifs pédagogiques des UE 6.1 à 6.4, et mobilisent des compétences identifiées dans les domaines C1 à C7 du référentiel. Elles s'inscrivent dans la logique de personnalisation du parcours de 2^e cycle (semestres 7 à 10) souhaitée par le référentiel CCO.

Procédure de choix et de validation des UE optionnelles

Conformément au référentiel CCO (2025), le choix de l'étudiant doit être compatible avec l'organisation de la formation et validé en amont par l'équipe pédagogique. La procédure suivante est mise en œuvre à chaque semestre.

- Diffusion de l'offre d'UE optionnelles par voie numérique (ENT) au plus tard 6 semaines avant le début du semestre concerné, avec descriptif et capacité d'accueil de chaque UE.
- Dépôt de vœux écrits par l'étudiant auprès du secrétariat pédagogique (formulaire dédié), avec choix principal et choix subsidiaire, dans un délai de 2 semaines après diffusion de l'offre.
- Validation du choix par le responsable de la formation, au regard de la compatibilité avec l'emploi du temps et des conditions d'éligibilité (année d'études, restriction 4AO pour UE 1 et UE 2). Notification écrite à l'étudiant dans un délai de 10 jours ouvrables.
- En cas de demandes excédant la capacité d'accueil d'une UE (notamment Educ'Tour, limité à 8 étudiants en orthophonie par édition), une liste d'attente est constituée par ordre d'arrivée des vœux. Les étudiants sur liste d'attente sont orientés vers leur choix subsidiaire. La capacité d'accueil est fixée conjointement avec le partenaire (MSA) et ne peut être modifiée en cours d'année.
- Pour l'UE 7 (Option Recherche), la demande doit être accompagnée d'un accord écrit du directeur de mémoire attestant que les passations prévues constituent un volume additionnel non couvert par les UE Mémoire 2 et Mémoire 3.

Dispositif d'évaluation et d'amélioration continue de l'offre optionnelle

L'équipe pédagogique met en place un suivi annuel de la qualité des UE optionnelles, structuré autour des éléments suivants.

- Enquête de satisfaction étudiante en fin de chaque UE optionnelle, sous forme numérique anonyme (questionnaire standardisé commun à l'ensemble des UE optionnelles), portant sur la pertinence des contenus, la qualité pédagogique de l'intervenant, l'articulation avec la formation et l'apport professionnel perçu.
- Bilan annuel de l'équipe pédagogique en conseil de perfectionnement : présentation des résultats des enquêtes, taux de remplissage, qualité des partenariats, évolutions proposées. Ce bilan est versé au dossier d'accréditation lors de chaque renouvellement.
- Possibilité de retrait ou de modification d'une UE optionnelle dans le cadre du bilan annuel, sur décision motivée du responsable de la formation, après consultation du conseil de perfectionnement, notamment en cas de satisfaction insuffisante, de difficultés récurrentes avec un partenaire ou d'évolution du référentiel national.
- Renouvellement annuel des conventions avec les partenaires extérieurs (MSA, ALEPA, Radio Pulsar), conditionné à l'évaluation positive de l'édition précédente.



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

1	ADRIEN Julian	Chargé d'enseignement vacataire	PH
2	AGAR BERGHEAUD Marielle	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
3	ALBERT Emilie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
4	ALEXANDRE Olivia	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
5	ALLOUCHERY Marion	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH pharmacologie clinique)
6	ANDRE Louis	Enseignant	enseignant
7	ANSQUER Solène	Chargé d'enseignement vacataire	PH
8	AUMOND Raphaël	Chargé d'enseignement vacataire	ergothérapeute
9	AURENSAN Roxane	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
10	BABIN Séverine	Chargé d'enseignement vacataire	enseignante référente
11	BALON Louise	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
12	BARC Séverine	Chargé d'enseignement vacataire	enseignante / formatrice (Éducation nationale)
13	BEAUCHAMPS Mireille	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
14	BECKER Arianne	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
15	BERARD Pierre Alexandre	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
16	BEYLOT David	MCU INSPE	enseignant-chercheur (MCU INSPE)
17	BEYSSEN Philippe	Chargé d'enseignement vacataire	PH
18	BINET Aurélien	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (chirurgien pédiatre)



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

19	BLANQUART-BARBIER Hélène	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
20	BLONDEAU Sophie	Chargé d'enseignement vacataire	psychologue
21	BODET Charles	MCF Médecine Pharmacie	pharmacien (MCF)
22	BOISSIER SKRIBLAK Cécile	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
23	BON Delphine	MCF Médecine Pharmacie	pharmacien (MCF biophysique)
24	BONNAUD Véronique	Enseignant contractuel	MAST
25	BONNIN Nolwenn	Chargé d'enseignement vacataire	Psychologue
26	BONNIOL Sylvie	Chargé d'enseignement vacataire	coordinatrice
27	BOURDAUD Mélina	Chargé d'enseignement vacataire	sophrologue
28	BRAUD Céline	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
29	BRUNET Antonin	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
30	CACAULT MEURIN Emilie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
31	CAILLET Marie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
32	CAMBIEN Guillaume	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH)
33	CARSUZAA Florent	PHU Médecine Pharmacie	médecin
34	CARVAJAL ALEGRIA Eleonor	PH	médecin
35	CHAMINADE Emilie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
36	CHARLES Franckie	Chargé d'enseignement vacataire	éducatrice spécialisée



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

37	CHARPENTIER PIGOREAU Bianca	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
38	CHÂTELIER Marion	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
39	CHAUCHARD Emeline	MCU psychologie	enseignant-chercheur (MCU psychologie)
40	CHEMINADE Emilie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
41	CORET Murielle	MCU INSPE	enseignant-chercheur (MCU INSPE)
42	CUNIN Charlotte	Chargé d'enseignement vacataire	psychomotricienne
43	DAMY Margaux	Chargé d'enseignement vacataire	conseillère en lactation
44	DAUDIER-TWITCHIN Clémence	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
45	DEBAIL Didier	Enseignant	enseignant
46	DEBIOSSAC Corinne	Chargé d'enseignement vacataire	Formatrice ETP
47	DEGRANGES Marianne	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
48	DEKHISSI Laurie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
49	DELAPORTE Charlotte	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
50	DENIS FAERBER Caroline	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
51	DEPARIS Julia	Chargé d'enseignement vacataire	formatrice sage femme
52	DEVALUEZ Mathilde	Chargé d'enseignement vacataire	PH
53	DIAZ Magali	Chargé d'enseignement vacataire	formatrice
54	DINHUT Thomas	Chargé d'enseignement vacataire	médecin



UFR Santé

Centre de Formation Universitaire en Orthophonie

LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

55	DOOLUB Damien	Chargé d'enseignement vacataire	PH
56	DRUTEL Laure	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
57	DU BOISGUEHENEUC Foucaud	Chargé d'enseignement vacataire	PH
58	DUDOUT Geoffroy	Chargé d'enseignement vacataire	artiste musicien
59	DUFOUR Xavier	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH ORL, chirurgie cervico-faciale)
60	DUJARDIN Emilie	MCU psychologie	enseignant-chercheur (MCU psychologie)
61	DUPIN Hélène	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
62	Duret Louise	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
63	FAVOT LAFORGE Laure	MCU Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH pharmacologie)
64	FERLIN Cécile	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
65	FERRON Guillaume	Chargé d'enseignement vacataire	formateur
66	FORT Mathilde	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
67	FOUASSIN Xavier	Chef de clinique	PH
68	FOURMY Arthur	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
69	GARCIA HOLGADO Cristina	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
70	GICQUEL Jean-Jacques	Chargé d'enseignement vacataire	PH
71	GICQUEL Ludovic	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH pédopsychiatre)
72	GIL Sandrine	Professeur des universités - UFR sciences humaines et art	enseignant-chercheur (PU sciences du langage)

LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

73	GILLES Olivier	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
74	GIRAULT Nathalie	Chargé d'enseignement vacataire	PH
75	GOBET Stéphanie	MCU UFR lettres et langues	enseignant-chercheur (MCU lettres et langues)
76	GOMES Lucie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
77	GONY PAIN Claire	Chargé d'enseignement vacataire	professeure agrégée de Lettres modernes
78	GOUTTEBROZE Géraldine	Chargé d'enseignement vacataire	psychologue
79	GRYNFELTT Clémence	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
80	GUERIN Maria	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
81	GUILLEVIN Remy	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH neuroradiologie)
82	GUINOIS Olivia	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
83	HABER Emmanuel	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
84	HAFFREINGUE Caroline	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
85	HALLAY DUFOUR Maya	Chargé d'enseignement vacataire	vocologue
86	HARIKA GERMANEAU Ghina	Chargé d'enseignement vacataire	PH
87	HARY Richard	Chargé d'enseignement vacataire	PH
88	HELLERSTEDT Marie	Chargé d'enseignement vacataire	enseignant-chercheur (MCU sciences du langage)
89	HELLIO Emilie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
90	HERMOUET Pascale	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste





UFR Santé

Centre de Formation Universitaire en Orthophonie

LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

91	HERVE Carole	Chargé d'enseignement vacataire	conseillère en lactation
92	HILARIO Esther	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
93	HILLARD Claire	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
94	HOUBRE Vanda	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
95	HUET Lison	Chargé d'enseignement vacataire	formatrice amplifond
96	IMBERT Christine	Chargé d'enseignement vacataire	enseignante (parasitologie)
97	JACQUES Sylvie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
98	JACQUET Anne-Lyse	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
99	JANIN Marc	Chargé d'enseignement vacataire	podologue
100	JOUHANNAUD Amélie	Chargé d'enseignement vacataire	kinésithérapeute
101	JOYEUX Anne-Sophie	Doctorante	doctorante (orthophonie)
102	LADOUL Marine	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
103	LAFAY CHEBASSIER Claire	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH pharmacologie clinique)
104	LAMBERT Natacha	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
105	Laure FAVOT LAFORGE	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH pharmacologie)
106	LAY Marie-Hélène	Professeur des universités - UFR Lettres et langues	enseignant-chercheur (PU lettres et langues)
107	LE GUERN Julie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
108	LE GUYADER Gwenaél	Chargé d'enseignement vacataire	PH



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

109	LE MOAL Gwenaël	Chargé d'enseignement vacataire	PH
110	LE SCORNEC Joan	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
111	LEBEL Ludivine	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
112	LEBIGOT Ludovic	MCU- UFR sciences humaines et art	enseignant-chercheur (MCU sciences humaines)
113	LEBLANC Pierre Marie	Chargé d'enseignement vacataire	PH
114	LEBRETON jean Pascal	Chargé d'enseignement vacataire	PH
115	LECHEVALIER Claire	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
116	LECRON-MIOSSEC Isabelle	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
117	LEGENDRE Clara	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
118	LEGUYADER Gwenaël	Chargé d'enseignement vacataire	PH
119	LEPELTIER Remy	Chargé d'enseignement vacataire	PH
120	LEVEQUE Nicolas	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
121	LIUU Evelyne	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
122	LOMBARDI Marjorie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
123	LORRAIN Emilie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
124	MADEC Nolwenn	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
125	MALLET Cyriaque	Chargé d'enseignement vacataire	ergothérapeute
126	MARQUIS Linda	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

127	MICHEL Anne	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
128	MORINIERE Véronique	MCU sciences fondamentales et appliquées	enseignant-chercheur (MCU sciences fondamentales)
129	NEAU Jean Philippe	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH neurologie, en retraite)
130	NELIN Flore	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
131	NEUPONT Alexia	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
132	NOS Julie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
133	OSINOVSKAYA Olga	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
134	OTHMAN Haïffa	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
135	PACCALIN Marc	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH gériatrie)
136	PAGE Guylène	PU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (PU-PH biologie cellulaire)
137	PAGNARD Martine	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
138	PAIN Benoît	Chargé d'enseignement vacataire	professeur de philosophie
139	PASCUAL Elodie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
140	PAYRO BLANCHOT Charlotte	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
141	PELLATON Aurélie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
142	PELTIER Izabelle	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
143	PERON Marie-France	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
144	PERRET Cyril	MCU- UFR sciences humaines et art	enseignant-chercheur (MCU sciences humaines)



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

145	PETARD Audrey	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
146	PICARD Céline	Chargé d'enseignement vacataire	éducatrice spécialisée
147	PIERRE Muriel	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
148	PINET-CHARVET Caroline	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH)
149	PINET-CHARVET Caroline	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH)
150	POLONI Pauline	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
151	PONZO Mathieu	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
152	PORTE Françoise	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
153	PREVEAU Lindsey	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
154	QUEMART Pauline	Chargé d'enseignement vacataire	MCU - UFR santé université Nantes
155	RAFFAELA FOIS Giulia	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
156	RANCON Julie	MCU UFR lettres et langues	enseignant-chercheur (MCU lettres et langues)
157	ROGEAU Camille	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
158	ROMANO Mathis	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
159	ROUILLE Mélanie	Chargé d'enseignement vacataire	psychomotricienne
160	ROUSSEL Vitalie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
161	RULLIERE Anne	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
162	SAMIER Rémi	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste



UFR Santé

Centre de Formation Universitaire en Orthophonie

LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

163	SANGWAN Jeon	MCU UFR lettres et langues	enseignant-chercheur (MCU lettres et langues)
164	SANQUER Estelle	Chargé d'enseignement vacataire	PH
165	SECONDAT DE MONTESQUIEU Florence	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
166	SENELAS Yohann	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
167	SERAZIN Léna	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
168	TABOURDEAU Gilles	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
169	TANNIER Elodie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
170	TEILLET Céline	MCU INSPE	enseignant-chercheur (MCU INSPE)
171	TERRADE Laurent	Chargé d'enseignement vacataire	professeur de mathématiques
172	TERRIEN Constance	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
173	THEVENOT Sarah	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH hygiène et santé publique)
174	THOREAU Vincent	MCU-PH Médecine Pharmacie	pharmacien (MCU-PH)
175	THRUSTON Tracey	Chargé d'enseignement vacataire	enseignante d'anglais
176	TISSERAND Julie	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
177	TOUBON Vanessa	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
178	VIGNERON BOSBACH Jeanne	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
179	VILLIERES Clément	Chargé d'enseignement vacataire	PH
180	VOLTEAU Stéphanie	MCU INSPE	enseignant-chercheur (MCU INSPE)



LISTE DES INTERVENANTS-CFUO-2025/2026

181	WAGER Michel	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH neurochirurgie)
182	WEILL-CHOUNLAMOUNTRY Agnès	Chargé d'enseignement vacataire	orthophoniste
183	XAVIER DAVID Charlotte	Chargé d'enseignement vacataire	PH
184	XAVIER jean	PU-PH Médecine Pharmacie	médecin (PU-PH pédopsychiatrie)

DOSSIER D'ACCRÉDITATION — ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE — 2025-2026

Répartition des interventions pédagogiques par catégorie de personnel

Le présent document recense l'ensemble des intervenants de la formation conduisant au certificat de capacité d'orthophoniste (arrêté du 23 juillet 2020), pour l'année universitaire 2025-2026. Il couvre les deux cycles de formation et recense 181 intervenants pour un total de 1809 heures d'enseignement placées.

1. Cadre réglementaire

La formation est organisée en deux cycles conformément à l'arrêté du 23 juillet 2020. Le cycle 1 (semestres 1 à 6) recouvre les enseignements fondamentaux en sciences du langage, neurosciences et sciences humaines. Le cycle 2 (semestres 7 à 10) est centré sur les compétences cliniques et professionnelles.

L'équipe pédagogique associe des enseignants-chercheurs et enseignants universitaires, des praticiens hospitaliers, des intervenants de l'Éducation nationale et du secteur associatif, ainsi que des professionnels libéraux qualifiés, répondant aux exigences d'adossment à la recherche et de professionnalisation de la formation.

2. Répartition des intervenants par cycle et par catégorie

Catégorie	C1 — Eff.	C1 — Heures	C1 — %	C2 — Eff.	C2 — Heures	C2 — %
Enseignants universitaires	46	654h	48%	8	48h	11%
Praticiens hospitaliers	29	173h	13%	6	39h	9%
Éducation nationale / associatif	6	88h	6%	2	4h	1%
Professionnels libéraux / autres	49	446h	33%	35	358h	80%
Total — 181 intervenants	130	1361h	100%	51	448h	100%

3. Analyse de la répartition

Au cycle 1, 48 % des heures sont assurées par des enseignants universitaires (654 h sur 1361 h). Ce taux traduit la priorité donnée à l'ancrage académique et scientifique de la formation fondamentale, notamment en sciences du langage, neurosciences et sciences humaines.

Au cycle 2, 80 % des heures sont confiées à des professionnels en exercice (358 h sur 448 h). Cette proportion, plus élevée qu'en cycle 1, est inhérente à la nature des enseignements de niveau master : bilans spécialisés, techniques d'intervention clinique, accompagnement de la pratique professionnelle.

La progression de la part des intervenants de terrain entre les deux cycles est conforme à la logique du référentiel de compétences et à la structuration LMD de la formation.

4. Éléments complémentaires

Les intervenants dont le volume horaire individuel est significatif assurent généralement la coordination d'une unité d'enseignement. Leur charge individuelle reste compatible avec les maxima réglementaires applicables.

Les professionnels libéraux intervenant en cycle 2 sont titulaires du certificat de capacité d'orthophoniste et/ou d'une qualification reconnue dans leur domaine de spécialité. Les justificatifs correspondants peuvent être produits sur demande du jury.



Marie
CAILLET

ORTHOPHONISTE

Expérience professionnelle



Depuis septembre 2024 • Exercice libéral • BEAUMONT-SAINT-CYR (86)
21 avenue de Paris, 86490 BEAUMONT-SAINT-CYR

Depuis septembre 2019 • Enseignante vacataire au CFUO de Poitiers (86), Responsable des mémoires et responsable d'UE, Chargée de cours au CFUO de Poitiers (86) • Maître de stage étudiants CFUO de Poitiers

Septembre 2019 – avril 2025 • Membre de la CEV Parcoursup pour le regroupement Nouvelle-Aquitaine

Septembre 2015 – Août 2024 • Exercice libéral • DISSAY (86)
• 1 rue de l'Hôpiteau, 86130 DISSAY

Janvier 2010 – Juillet 2015 • Exercice libéral en MSP • NAILLOUX (31)
• 7 clos de la Tuilerie, 31560 NAILLOUX
• Co-gérante de la SCM et de la SISA
• Maître de stage pour le centre de formation de Toulouse

Juin 2000 – Décembre 2009 • Exercice libéral • TOULOUSE (31)
• 275 route de Seysses, 31000 TOULOUSE

Formation

Septembre 1996 – Juin 2000 • CCO en Orthophonie • CFUO de Toulouse (31)

Septembre 1994 – Juin 1996 • DEUG de Sciences Humaines • Université Paris X-Nanterre

Juin 1994 – Bac C Mention AB

Compétences

Formation en Gestion Mentale (cycle complet - Toulouse)

Formée en logico-mathématiques (« Dystingo », « Examaths »)

Formation « Montessori et Orthophonie »

18 rue du Château
86490 BEAUMONT

Tél.
06 74 48 21 13

Email
marie.caillet.ortho@gmail.com

Né le 08/06/1975
50 ans

Mariée – 2 Enfants

Permis B



Charlotte DE LA PORTE

Expérience

2008 – aujourd’hui :

Exercice en cabinet libéral, spécialisation en rééducations vocales, voix parlée et voix chantée.

2010 – aujourd’hui :

Chargée de cours au CFUO de Poitiers. Depuis 2015, en responsabilité des U.E. 5.6.1 et 5.6.2 (phonation déglutition articulation).

2014 – aujourd’hui :

Intervenante pour la MGEN : animation de formations auprès d’enseignants sur le thème de la prévention des risques vocaux.

Formation

1996 - 2000 : école d’orthophonie de Tours. Obtention du CCO en 2000

2009 - 2011 : formation OSTEOVOX. Certificat obtenu en 2011.

2009 - aujourd’hui : participation régulière à des formations autour de la dysphonie et la dysphagie (Aurélie Ravera-Lassale, Emmanuelle Trinquesse, Lise Cruvier, Anne Sicard, Carine Klein-Dallant, Elisabeth Péri-Fontaa, Institut Portmann, congrès SFP, etc).

2022-2023 : DESIU de phoniatry-laryngologie. Diplômée en 2023.

Centres d’intérêt

- Théâtre (troupe amateurs)
- Piano d’accompagnement.
- Chant lyrique, chant religieux, chant choral.
- Ornithologie et analyse spectrale de chants d’oiseaux.

Poitiers le 11 mai 2026



Hélène Blanquart
orthophoniste conventionnée
5 quai comte Lair
49400 SAUMUR
02 41 52 37 05
blanquarth@hotmail.fr

Curriculum Vitae 15/05/2026
Enseignante UE Cognition mathématique

Formation initiale

Certificat de Capacité en Orthophonie, université de Lille 2, 2003

Formations complémentaires

2009 : Formations AFCCo : le bilan logico-mathématique, Suzanne Calvarin

2014 : Approche neuropsychologique de la dyscalculie développementale, Apports théoriques et cliniques, Anne Lafay

2016 : Formation « Apprendre Montessori » : la didactique des Mathématiques de 3 à 12 ans

2018 : Remédiation des troubles de la cognition mathématique, Alain Ménissier

2019 : Bilan psychométrique, Laurent Lesecq

2021 : Rencontres UNADREO : la cognition mathématique

EPP Le bilan orthophonique (2021) et Troubles du langage écrit (2023)

Expérience professionnelle

2003-2008 : SESSAD Armentières

2008-2009 : SESSAD ITEP Saumur

2003-2026 : orthophonie libérale conventionnée

2016 et 2025 : contribution à la normalisation d'Examath 8-15, logiciel de bilan de la cognition mathématique (Happyneuron, Helloin, Lafay, Lenfant)

2018-2026 : chargée de cours au CFUO de Poitiers, responsable d'UE (Bilan orthophonique et Intervention orthophonique dans les troubles de la cognition mathématique)

2022 et 2024 : encadrement de 2 mémoires de fin d'études en orthophonie



Clara LEGENDRE

Adresse personnelle : 110 rue Truffaut
75017 Paris
06 48 06 71 52
legendreclara@yahoo.fr

Orthophoniste

Ph D. Sciences du Langage

Depuis janvier 2026 : - **Vacation à l'Institut Francilien d'Implant Cochléaire (bilan orthophonique et réglage d'implant)**

Depuis Février 2017 : - **Chargée de cours Ecole d'Orthophonie de Poitiers (module surdit , MA1)**

Depuis Novembre 2016 : - **Orthophoniste Titulaire Lib rale Cabinet d'Orthophonie, Paris**

Mai 2014 : - **Th se de Doctorat en Sciences du Langage, sp cialit  phon tique clinique, mention Tr s Honorable avec les F licitations du jury**

Depuis Avril 2013 : - **Orthophoniste Service ORL H pital Necker (temps partiel), Paris**

Avril 2013-Juin 2016 : - **Orthophoniste collaboratrice Paris 16**

2012 : - **Master interuniversitaire en Logop die, Universit  Libre de Bruxelles, mention**

Distinction 2009 : - Dipl me Universitaire d'audiophonologie et d'otologie de l'enfant, Paris 5

2008 : - **Master II de Phon tique Clinique, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, mention Tr s Bien**

2007 : - **Master I de Phon tique Clinique, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, mention Tr s Bien**

FORMATION UNIVERSITAIRE

09/2008 – 05/2014 Formation universitaire	PARIS III – SORBONNE NOUVELLE - Allocataire-moniteur en Sciences du langage Th�se : « Etude de la qualit� de la voix et de la parole d'enfants implant�s cochl�aires », dirig�e par Jacqueline Vaissier� avec la collaboration du service ORL p�diatrique de l'H�pital Trousseau, mention Tr�s Honorable avec les F�licitations du jury, th�se soutenue le 23 mai 2014 � Paris - Dipl�me universitaire d'audiophonologie et d'otologie de l'enfant (Paris V DESCARTES)
09/2009 - 09/2012	UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES et UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE - Master Interuniversitaire en Logop�die , mention Distinction Suj�t de m�moire : « Perception de la voix chant�e chez des enfants sourds porteurs d'un implant cochl�aire unilat�ral ». Promotrice : Pr. Jacqueline Leybaert
09/2007 – 06/2008	PARIS III – SORBONNE NOUVELLE - Master 2 Sciences du Langage, sp�cialit� Phon�tique & Phonologie , mention Tr�s Bien

	Mémoire dirigé par Jacqueline Vaissière avec la collaboration du service ORL pédiatrique de l'Hôpital Trousseau (Paris) Dr Natalie Loundon et Isabelle Prang (orthophoniste) : « Etude objective du test VANFIBR sur la qualité de la voix et de la parole pour une population d'enfants implantés cochléaires »
--	--

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Expérience professionnelle	• Janvier 2026 - - Vacation à l'IFIC (Institut Francilien d'Implant Cochléaire, Paris) • Février 2016 - - Chargée de cours Ecole d'Orthophonie de Poitiers (module surdit� de l'Enfant), cours dispensés en Master 1 • Novembre 2016 - - Orthophoniste Libérale Titulaire : Cabinet d'Orthophonie, Paris 17 • Avril 2013 - - HOPITAL NECKER Service ORL (Pr. Garabedian) - Orthophoniste temps partiel et vacation(s) de réglages d'implant cochléaire - CABINET D'ORTHOPHONIE (Paris 16) - Orthophoniste collaboratrice • Février 2012 - juin 2012 (300h) - Stage pratique en surdit� pédiatrique au CAMSP SURDITE ESPOIR 93 (Noisy-le-Sec) dans le cadre du Master interuniversitaire en Logop�die UNIVERSITE LIBRE de BRUXELLES-UNIVERSITE CATHOLIQUE de LOUVAIN (Bruxelles) • Septembre 2011 - janvier 2012 (300h) - Stage pratique en aphasiologie au CENTRE REGIONAL de MEDECINE et de READAPTATION LES HERBIERS (Bois-Guillaume) dans le cadre du Master interuniversitaire en Logop�die UNIVERSITE LIBRE de BRUXELLES-UNIVERSITE CATHOLIQUE de LOUVAIN (Bruxelles) • Octobre 2008 - Juin 2011 - PARIS III – SORBONNE NOUVELLE - Allocataire-Moniteur en Phon�tique et Phonologie (Licence 2), en M�thodologie du Travail Universitaire (Licence 1) et en Introduction aux Sciences du Langage (Licence 1), en Phon�tique (Licence 3), Atelier cl� (Licence 1) • Juillet 2008-Ao�t 2008 - DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME - Responsable d'un p�le lecture dans le projet « Lire � la Plage » • Septembre 2007 � Janvier 2008 - LABORATOIRE DE PHONETIQUE ET PHONOLOGIE UMR 7018 – CNRS / PARIS III - Vacations : cours de rythme pour �trangers (Fran�ais Langue Etrang�re)
----------------------------	---

	• Juillet 2007- Août 2007 DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME Responsable d'un pôle lecture dans le projet « Lire à la Plage » • Septembre 2006 – Décembre 2006 LABORATOIRE DE PHONETIQUE ET PHONOLOGIE UMR 7018 – CNRS / PARIS III Vacation : cours de Français Langue Etrangère
--	--

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Analyse du signal : Winpitch, Praat, Winsnorry, Wavesurfer, Audacity
- Synthèse / resynthèse
- Bureautique et autres : Excel, Word, XLStat, PowerPoint, SPSS, EndNote

CENTRES D'INTERET

Loisirs : violon (niveau fin d'études Conservatoire Régional de Rouen), lecture : grands quotidiens. Sport : natation

Clara Legendre

Orthophoniste

22 rue Gilbert Cesbron 75017 Paris

09 80 56 61 02 75 9 12241 9



Paris, le 12 mai 2026

Curriculum Vitae

État Civil

Florent Carsuzaa, né le 12/03/1991 à Pau (64), nationalité française

En concubinage, 1 enfant

Téléphone : 06 82 81 62 67 ; Courriel : florent.carsuzaa@chu-poitiers.fr

Situation professionnelle

Depuis 2024	Praticien Hospitalo-Universitaire Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers Service d'ORL et chirurgie cervico-faciale, CHU de Poitiers
2021-2024	Chef de clinique des Universités – Assistant Hospitalier Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers Service d'ORL et chirurgie cervico-faciale, CHU de Poitiers

Unité de recherche contractualisée de rattachement

Laboratoire Inflammation Tissus Épithéliaux et Cytokines – UR15560

Université de Poitiers

Directeur : Pr. Franck Morel

Diplômes

Thèse de Doctorat de Médecine : Septembre 2021

Mention très honorable avec les félicitations de jury / Prix de thèse 2021-2022

Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers

Diplôme d'Études Spécialisées : Mars 2021

Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers

Spécialités et compétences reconnues par l'Ordre des Médecins : Septembre 2021

Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

Inscrit à l'Ordre des Médecins de la Vienne sous le n° 3189

Thèse de Doctorat de Biologie : Décembre 2024

Spécialité : Sciences de la vie et de la santé, Biologie cellulaire et moléculaire

École doctorale Rosalind Franklin (n°649) – Université de Poitiers

Faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers

Master 2 Biologie Santé : Juin 2020

Faculté des sciences fondamentales et appliquées – Université de Poitiers

Mobilité recherche validée par le CNU

Diplômes d'Université

2017 : Diplôme Universitaire d'Otologie, d'Otoneurologie et d'Audiologie - Université de Bordeaux

2018 : Diplôme Universitaire de Carcinologie cervico-faciale Institut Gustave Roussy – Université de Paris Sud

2021 : Diplôme Universitaire Chirurgie réparatrice des cancers cutanés de la face - Université d'Angers

2023 : Diplôme Inter-Universitaire de pédagogie - Universités de Poitiers et Limoges

Études de médecine : 2009 - 2015

Université de Bordeaux

Mobilité

- Recherche : Année recherche - 13 mois (septembre 2019 à octobre 2020)
- Clinique : Azienda Ospedale Università Padova – Service du Pr Nicolai (Padoue) – 4 mois (juin à septembre 2023)

Liste des fonctions administratives UFR Santé de Poitiers

Depuis 2024	Responsable pédagogique 1 ^{ère} année orthophonie CFUO
Depuis 2024	Membre du Comité pédagogique CFUO
Depuis 2024	Membre du groupe des enseignants de LCA
Depuis 2021	Membre de la commission ECOS

Prix, distinctions scientifiques et honorifiques

2022	Prix de la meilleure thèse d'exercice – SFCCF
2022	Prix de thèse – UFR médecine pharmacie – Université de Poitiers

Appartenance à des Sociétés Savantes, Médicales ou Scientifiques

Depuis 2023	Secrétaire adjoint de l'Association Française de Sommeil en ORL (AFSORL)
Depuis 2022	Membre du Comité de Protection des Personnes Ouest III
Depuis 2021	Membre du conseil d'administration du Collège Français d'ORL et de chirurgie cervico-faciale
Depuis 2021	Membre de la Société Française d'ORL et de chirurgie cervico-faciale
Depuis 2019	Membre de l'Association Française de Rhinologie
Depuis 2019	Membre de l'European Rhinologic Society

Le 11 mai 2026



Véronique BONNAUD

Docteur en Psychologie — Neuropsychologue

Nationalité française • veronique.bonnaud@ch-poitiers.fr • 06 13 51 25 59

TITRES ET FORMATION

Formation initiale

Mars 2005	Doctorat de Psychologie — « L'Évaluation cognitive et neuropsychologique des fonctions exécutives : le cas du Trail Making Test », Université de Poitiers. Mention très honorable avec félicitations du Jury. Directeurs : Daniel Gaonac'h et Roger Gil.
Sept. 1997	DEA de Neuropsychologie — Université de Lyon.
Sept. 1995	DESS de Psychologie clinique et pathologique , mention « Neuropsychologie, Pathologies Acquises et Développementales des Fonctions Cognitives » (Chambéry).
Juin 1994	Maîtrise de Psychologie — Poitiers.
Juin 1992	Licence de Psychologie — Poitiers.
Juin 1991	DEUG de Psychologie — Poitiers.

Formation continue

2024	Colloque international de langue française sur le TDAH, 26 et 27 septembre 2024, Genève.
2022	Colloque international de langue française sur le TDAH, 23 et 24 juin 2022, Montpellier.
2022	Colloque de l'AFNA : particularités sensorielles dans le TSA — descriptions, évaluations, remédiations, 30 juin et 1er juillet 2022, Toulouse.
2020	TDAH et Sluggish Cognitive Tempo, Sébastien Henrard — 2 jours.
2019	Éducation thérapeutique du patient, Proxy Educ Santé — 40 h.
2018	Diagnostic différentiel et raisonnement clinique, Nancy Trépanier — 3 jours.
2017	ADOS 2, outil diagnostique des TSA de la petite enfance à l'âge adulte, Nancy Trépanier — 5 jours.
2016	Formation de formateur, Dominique Houel, Antidote Expertise — 5 jours.
2014	Passation de l'échelle adaptative de Vineland 2, René Pry — 1 jour. Passation de l'ADI, interview diagnostique de l'autisme, René Pry — 1 jour. Sensibilisation à l'outil ComVoor ; autisme et communication, SUSa — 2 jours. L'ECSP, Échelle d'Évaluation de la Communication Sociale Précoce, C. Tourette — 2 jours. Programme psychoéducatif de formation aux habiletés parentales pour parents d'enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme, C. Clément, Université de Strasbourg — 2 jours.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 1997	Psychologue titulaire dans le service de Neuropsychologie et de Rééducation du Langage du Professeur Gil, C.H.U. de Poitiers.
1995 – 2011	Psychologue (depuis septembre 1995) dans le service de Neuropsychologie et de Rééducation du Langage du Professeur Gil, C.H.U. de Poitiers.
Depuis 2011	Psychologue en pédopsychiatrie, C.H.U. de Poitiers (depuis décembre 2011) : 0,5 ETP CMP adolescents — bilans neuropsychologiques à visée diagnostique, prise en charge relaxation, pleine conscience, thérapie EMDR, groupes thérapeutiques ; 0,5 ETP CRA Poitou-Charentes — bilans neuropsychologiques à visée diagnostique et fonctionnelle, ADI-R, groupes de psychoéducation pour les parents, co-animation de réseaux régionaux et national, co-organisatrice de colloques sur l'autisme.

ACTIVITÉ DE RECHERCHE

Depuis 2005	Chercheur associé au CeRCA, UMR 7295 MSHS — membre associée de l'équipe Interactions (SHA).
Projet	Mise au point d'une batterie écologique de reconnaissance des émotions faciales (équipe Interactions, Axe 2).
2021 – 2022	Co-direction d'une thèse de médecine avec le Dr Pinquier : « Trouble d'anxiété généralisée et pleine conscience ».
Réalisé	Co-direction d'un mémoire de sages-femmes : « Le suivi gynécologique chez les femmes atteintes de troubles autistiques ».
2019	Recherche-action avec Nicole Catheline, citée dans son ouvrage <i>Enseignants et élèves en souffrance — guide pratique des partenariats entre école et psychiatrie</i> (ESF éd., 2019). Recherche-action menée en collaboration avec l'Éducation nationale, en trois temps : (1) évaluation des adolescents de 6e proposés par les enseignants et suspectés de difficultés scolaires susceptibles d'engendrer un décrochage ; (2) répartition, selon leur profil, dans deux groupes de prise en charge — un groupe de parole réalisé dans les établissements scolaires et un groupe de valorisation de l'estime de soi réalisé à Mosaique par l'équipe du Dr Catheline ; (3) ré-évaluation des adolescents avec un protocole simplifié par rapport au premier bilan.
2017 – 2018	Co-direction d'un mémoire de M2 avec Anna Potocki sur la compréhension des inférences dans une population d'autistes : « Compréhension du langage écrit et fonctions exécutives chez des adolescents autistes de haut niveau ».
2016 – 2017	Co-direction d'un mémoire de M1 avec Anna Potocki : adaptation et étalonnage d'un test de mémoire à long terme pour adolescents.
2016 – 2017	Création d'un groupe travaillant sur la recherche dans l'autisme, en collaboration avec la faculté de médecine, la faculté des sciences et le CeRCA.

COMMUNICATIONS ORALES ET PUBLICATIONS

- Bizet, E. & Bonnaud, V. (2025). De l'intention à l'action : de quoi parle-t-on ? Modèles et précisions terminologiques. Présentation orale, 4e colloque de l'AFNA, Strasbourg (France), 19-20 juin 2025.
- Laval, V., Aguer, M., Bonnaud, V., Dupin, H. & Gil, S. (2013). Logiciel interactif « Pilou 1.0 » : un outil de mesure de l'inférence sociale. Poster, premier salon de la valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales, Paris (France), 16-17 mai 2013.
- Jaafari, N., Sharov, I., Lafay, F., Du Boisgueheneuc, F., Bonnaud, V., Dubust, C., Meissonnier, F., Tandonnet, L., Bates, H. & Senon, J.L. (2008). L'ECT peut-elle être utilisée chez les patients souffrant d'une démence avec dépression ? Au sujet de trois cas suivis sur un an. *Neurologie, Psychiatrie, Gériatrie*, 8 : 44, 42-48.
- Bouquet, C.A., Bonnaud, V. & Gil, R. (2005). Évaluation de la flexibilité de patients atteints de la maladie de Parkinson dans une épreuve de permutation de tâches : effets du type de séquence de tâches. *Revue Neurologique*, 161 : 11, 1110-1112.
- Bonnaud, V., Boustou, A., Osiurak, F. & Gil, R. (2004). Le syndrome dysexécutif chez la personne âgée : de la théorie à la pratique. *La Revue Francophone de Gériatrie et de Gériatrie*, Tome XI, n°103, pp. 147-149.
- Bonnaud, V., Audouin, V., Gaonac'h, D. & Gil, R. (2003). La comparabilité des formes A et B du Trail Making Test : les effets différentiels de la longueur du parcours et de la disposition spatiale des cibles chez différentes populations normales et pathologiques. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 53 : 2, 139-149.
- Bouquet, C.A., Bonnaud, V. & Gil, R. (2003). Investigation of supervisory attentional system functions in patients with Parkinson's disease using the Hayling task. *Journal of Clinical and Experimental Neuropsychology*, 25 : 6, 751-760.
- Bonnaud, V., Gil, R. & Ingrand, P. (2002). Metaphorical and non-metaphorical links: a behavioural and ERP study in young and elderly adults. *Neurophysiologie Clinique / Clinical Neurophysiology*, 32 : 4, 258-268.
- Gil, R., Arroyo-Anllo, E.M., Ingrand, P., Gil, M., Neau, J.P., Ornon, C. & Bonnaud, V. (2001). Self-consciousness and Alzheimer's disease. *Acta Neurologica Scandinavica*, 104 : 5, 296-300.
- Bonnaud, V. (2000). Évaluation de la mémoire. *Revue Rééducation Orthophonique*, mars 2000, n°201, pp. 55-70.

- Neau, J.P., Arroyo-Anllo, E.M., Bonnaud, V., Ingrand, P. & Gil, R. (2000). Neuropsychological disturbances in cerebellar infarcts, 102 : 6, 363-370.
- Dary-Auriol, M., Ingrand, P., Bonnaud, V., Dumas, P., Neau, J.P. & Gil, R. (1997). Sclérose latérale amyotrophique et troubles cognitifs. Revue Neurologique, 153 : 4, 244-250.
- Gil, R., Arroyo-Anllo, E.M., Ingrand, P., Gil, M., Neau, J.P., Ornon, C. & Bonnaud, V. (1998). Conscience de soi et maladie d'Alzheimer. Journée de la Société Française de Neurologie, Paris, juillet 1998.
- Gil, R., Arroyo-Anllo, E.M., Ingrand, P., Gil, M., Neau, J.P., Ornon, C. & Bonnaud, V. (1998). Alzheimer's disease self-consciousness and human identity. 4e Journées Médicales Franco-Syriennes, Damas, mai 1998.

EXPÉRIENCES PÉDAGOGIQUES

Depuis 1995 Encadrement de stagiaires psychologues (niveaux licence, master pro et recherche).

Depuis 1995 Intervention annuelle auprès de l'association France Alzheimer Charente pour la formation des aides à domicile en milieu rural : « La relation dans la maladie d'Alzheimer ».

Depuis 1999 — interventions ponctuelles auprès d'un public médical :

- « Évaluation de la mémoire » (conférence APREN).
- « Les troubles du comportement au sein des processus démentiels » (Colloque OCEAN, réunion régionale).
- « Le problème du diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer » (Laboratoires Novartis, réunion régionale).
- « Comment évaluer rapidement les troubles cognitifs de la maladie d'Alzheimer » (médecins généralistes, Laboratoires Esai).
- « La dépression dans la maladie d'Alzheimer » (médecins généralistes, Laboratoires Esai).
- « Les aidants face à la maladie d'Alzheimer » (ASH Hôpital de Jour, Pasteur).

Juin 1999 Participation au congrès des hôpitaux de jour gériatriques (A.P.H.J.P.A.) : « Communiquer avec le patient dément ».

Nov. 2000 Premier séminaire d'enseignement de la capacité de gériatrie : « Diagnostic neuropsychologique d'une démence » (Faculté de médecine de Poitiers).

Nov. 2001 Colloque sur la maladie d'Alzheimer en région, public de neurologues : « La communication dans la maladie d'Alzheimer » (Laboratoires Janssen-Cilag, réunion régionale).

Juin 2002 Colloque sur la maladie d'Alzheimer en région, public de médecins généralistes : « La communication dans la maladie d'Alzheimer » (Laboratoires Janssen-Cilag, réunion régionale).

Depuis 2011 Interventions sur l'autisme dans le cadre des missions du CRA (école d'aides-soignants, AESH, CMPP).

Formations animées pour le CRA :

- **2016** — Développement des fonctions cérébrales chez l'enfant.
- **2015 à 2017** — Approche neuropsychologique des TSA.
- **2016-2017** — TS'Appli : le numérique au service de la pensée autistique.

2014 – 2017 Cours aux internes de psychiatrie sur l'autisme, en co-animation (1 jour, 1 groupe, 2x par an).

Depuis 2017 Cours aux internes de psychiatrie sur le bilan neuropsychologique (1 h 30).

2018 Conférence sur l'autisme à Royan (3 h).

Depuis 2019 Cours aux internes de psychiatrie sur l'autisme, en co-animation (4 h).

2021 Les TSA au sein des TND, en co-animation.

2022 Approche des troubles du neurodéveloppement.

Depuis 2022 Cours aux sages-femmes sur le TSA et le TDAH.

2024 Les fonctions exécutives.

CHARGÉE DE COURS — UNIVERSITÉ DE POITIERS

1999 – 2011 Chargée de TD au département de psychologie de l'Université de Poitiers.

2011 – 2022 Maître de conférences associé à l'Université de Poitiers.

Orthophonie — 1^{re} année

- Psychologie sociale et théorie de la communication (10 h TD).

Orthophonie — 2^e année

- Psychologie différentielle : approche de la psychométrie (6 h TD).

Orthophonie — 3^e année

- Dépression de l'enfant : présentation d'un cas clinique (2 h TD).
- Préparation au mémoire (1 h TD).

Orthophonie — 5^e année

- Statistiques, utilisation du logiciel Excel (4 h TD).
- Formation au mémoire, rédaction (2 h TD).
- Formation et entraînement à l'oral (10 h TD).
- Éducation thérapeutique (10 h TD).

Psychologie — Licence 3

- Évaluation psychologique de l'enfant : interprétation de tests tels que la WISC IV (24 h TD × 3 groupes jusqu'en 2019).

Psychologie — Master 2

- Évaluation neuropsychologique de l'autisme : déroulement du bilan, procédure d'évaluation et interprétation (2 h cours + 4 h TD).
- Reprise de stage (12 h TD jusqu'en 2018).
- Entraînement à l'oral : présentation de cas cliniques (6 h TD en 2019).
- Déontologie : la pratique du psychologue et la loi (10 h cours).

DU Art-thérapie

- Différents modèles : analytique selon Freud, humaniste selon Carl Rogers et Virginia Henderson (2 h cours).
- L'estime de soi (2 h cours).
- Les troubles du développement de l'enfant : autisme, retard mental, approche cognitive et neuropsychologique (4 h cours).
- Sémiologie en psychiatrie adulte : approche analytique, cognitive et neuropsychologique (4 h cours).

Depuis 2022 Chargée de TD au département de psychologie et au centre de formation en orthophonie de l'Université de Poitiers.

Depuis 2025 Poste de MAST à l'université de Poitiers

Interventions diverses :

- DU Art-thérapie.
- École d'aides-soignants.
- Maïeutique.
- Centre de formation de manipulateurs radio.
- Centre de formation des masseurs-kinésithérapeutes.

Participation à des congrès :

Juin 2020 Congrès francophone international sur le TDAH, Québec (en visioconférence).

Sept. 2022 Congrès francophone international sur le TDAH, Montpellier.

Sept. 2024 Congrès francophone international sur le TDAH, Genève.

Mai 2023 Congrès sur l'autisme, Jemblou (Belgique).

Mai 2024 Congrès « Troubles du comportement : avancées scientifiques et regard clinique », Namur (Belgique).

Juin 2025

« De l'intention à l'action : les mécanismes neuropsychologiques en jeu dans le TSA »,
Strasbourg (co-organisatrice du congrès).

DIVERS

- Membre de la Société de Neuropsychologie de Langue Française.
- Membre de l'AFNA (Association Française de Neuropsychologie de l'Autisme).
- Membre titulaire du Comité de Protection des Personnes Ouest III.

Poitiers, le 14 avril 2026

Véronique Bonnaud

